

Dossier Plans

Pièce n°6

Ferme éolienne de Chenevelles SAS
Département de la Vienne (86)
Commune de Chenevelles



Volkswind France SAS

SAS au capital de 250 000€

R.C.S PARIS 439 906 934

Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges Bellegarde

87100 LIMOGES

05 55 48 38 97

Historique des versions

Date de la version	Etabli par	Relu par :	Commentaire :	Nature des modifications :
22/09/ 2023	Guillaume CABEL	Sylvie TAIN	Dépôt	

Table des matières

Table des matières.....	3
Chapitre 1. Pièces écrites	6
1.1. Présentation du site	7
1.2. Caractéristiques architecturales	7
1.3. Les infrastructures du parc éolien	7
1.4. Les éoliennes.....	7
1.5. Le mât	7
1.6. Les matériaux.....	8
1.7. Sécurité, Normes et Certificats.....	8
1.7.1. Normes et certificats de l'éolienne Vestas V150 et Nordex N149	8
1.7.2. La commission Electrotechnique Internationale (IEC)	9
1.7.3. Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions	10
1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance.....	10
1.9. Echelle des plans.....	12
1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R* 431-8 du Code de l'Urbanisme	12
Chapitre 2. Pièces graphiques	14

Tableaux

Tableau 1 : Les matériaux de l'éolienne Vestas V150 et Nordex N149.....	8
Tableau 2 : Les standards de l'éolienne Vestas V150	8
Tableau 3 : Les standards de l'éolienne Nordex N149.....	8
Tableau 4 : Les normes de l'éolienne Vestas V150.....	9
Tableau 5 : Les normes de l'éolienne Nordex N149	9

Figures

Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme.....	10
Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès	11

Planches

Planche 1 : Plan de situation éloignée	15	Planche 20 : Plan de masse du poste de livraison (1)	35
Planche 2 : Plan de situation rapprochée	17	Planche 21 : Plan de masse du poste de livraison (2)	36
Planche 3 : Plan de masse du projet (1)	18	Planche 22 : Plan de façade du poste de livraison	37
Planche 4 : Plan de masse du projet (2)	19	Planche 23 : Photomontage du poste de livraison (1)	38
Planche 5 : Plan des accès (1)	20	Planche 24 : Photomontage du poste de livraison (2)	39
Planche 6 : Plan des accès (2)	21	Planche 25 : Vue proche du site	40
Planche 7 : Coordonnées des éoliennes et des postes de livraison	22	Planche 26 : Vue éloignée du site	41
Planche 8 : Plan de l'éolienne E01	23		
Planche 9 : Plan de l'éolienne E02	24		
Planche 10 : Plan de l'éolienne E03	25		
Planche 11 : Plan de l'éolienne E04	26		
Planche 12 : Plan de l'éolienne E05	27		
Planche 13 : Plan du pan coupé n°1	28		
Planche 14 : Plan du pan coupé n°2 à 5	29		
Planche 15 : Plan du pan coupé n°6	30		
Planche 16 : Plan du pan coupé n°7	31		
Planche 17 : Profil topographique du parc	32		
Planche 18 : Schéma en élévation de l'éolienne V150 – 4,2 MW	33		
Planche 19 : Schéma en élévation de l'éolienne N149 – 5,9 MW	34		

Plans ICPE

Plan 1 : Carte de situation ICPE 1/25000 ^e	42
Plan 2 : Plan de l'installation ICPE 1/2500 ^e (1)	43
Plan 3 : Plan de l'installation ICPE 1/2500 ^e (2)	44
Plan 4 : Plan(s) d'ensemble ICPE 1/1000 ^e (dérogatoire).....	45

Chapitre 1.

Pièces écrites

La présente demande concerne la construction de 5 éoliennes de type VESTAS V150 de puissance nominale de 4,2 MW ou de type NORDEX N149 de puissance nominale de 5,9 MW, sur la commune de Chenevelles (86).

Ce parc éolien a fait l'objet de nombreuses études dont les résultats sont transcrits dans l'étude d'impact jointe au dossier de demande d'autorisation environnementale.

1.1. Présentation du site

Le projet est proposé dans un secteur dominé par l'agriculture. Le choix des parcelles d'implantation des éoliennes s'est fait en étroite concertation avec les propriétaires et exploitants de celles-ci mais aussi avec l'ensemble des prestataires afin de minimiser les impacts de ces installations sur les activités agricoles, le paysage, la faune, la flore....

1.2. Caractéristiques architecturales

Les éoliennes ont été implantées en extension géographique du parc en service de Leigné-les-Bois afin de répondre aux contraintes locales tout en conservant une certaine cohérence avec l'échelle du paysage.

1.3. Les infrastructures du parc éolien

Pour ce parc éolien, le premier poste de livraison se trouve à proximité de l'éolienne E03 et le second poste de livraison se situe à proximité de l'éolienne E05. Le raccordement du parc au poste source le plus proche sera enterré et empruntera préférentiellement les voies d'accès et chemins ruraux existants.

Les fondations en béton sont enterrées et recouvertes de terre végétale.

Les transformateurs des éoliennes sont intégrés à la nacelle de l'éolienne.

1.4. Les éoliennes

Le choix des éoliennes selon des critères de qualité et de fiabilité est fondamental. Il se fait de manière parfaitement neutre, indépendamment de tout fabricant. En optant pour le constructeur Vestas ou Nordex, nous avons la garantie de machines de qualité avec une efficacité technique optimale, durant tout le cycle d'exploitation qui peut durer 40 ans.

L'intégration dans le paysage a en outre été améliorée par :

- ✈ Le choix des turbines V150 – 4,2 MW ou N149 – 5,9 MW
- ✈ L'application d'une même hauteur pour toutes les turbines, soit 200 mètres en bout de pôle
- ✈ Un agencement entre les éoliennes respectant le contexte paysager et patrimonial local
- ✈ Une organisation géométrique entre éoliennes permettant une bonne lisibilité du projet

La nacelle a un logo Vestas ou Nordex.

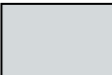
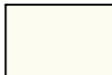


La couleur des pales et de la nacelle est gris clair (RAL 7035)



1.5. Le mât

Le mât de la V150 – 4,2 MW, d'une hauteur de 125 m, se compose de 4 sections et celui de la N149 – 5,9 MW, également d'une hauteur de 125,4 m, se compose de 6 sections. Ils sont dotés d'un monte-charge permettant de transporter deux personnes.

La couleur extérieure et intérieure du mât est respectivement le RAL 7035  et RAL 9001 .

1.6. Les matériaux

Les éoliennes Vestas V150 et Nordex N149 sont composées de différents éléments ayant chacun un matériau adapté :

Tableau 1 : Les matériaux de l'éolienne Vestas V150 et Nordex N149

Élément	Matériau	
	Vestas V150 – 4,2 MW	Nordex N149 – 5,9 MW
Pale	Epoxy renforcé de fibre de verre, fibre de carbone et pointe en métal solide	Fibre de verre et plastique renforcé de fibres de carbone
Moyeu	Fonte	Fonte (corps) et plastique renforcé de fibre de verre (cône)
Arbre Principal	Fonte ou acier forgé	Acier 42CrMo4 ou 34CrNiMo6
Mât	Acier	Acier
Couverture de la Nacelle	GRP – Plastique renforcé de fibre de verre	Plastique renforcé de fibre de verre
Avant du châssis de la Nacelle	Fonte	Acier
Arrière du châssis de la Nacelle	Structure acier en treillis	Acier

1.7. Sécurité, Normes et Certificats

1.7.1. Normes et certificats de l'éolienne Vestas V150 et Nordex N149

L'éolienne Vestas V150 est certifiée selon les standards de certifications listés ci-dessous :

Tableau 2 : Les standards de l'éolienne Vestas V150

Standard	Conditions	Taille du mât
IEC 61400-22	IEC Classe IIIB/IEC S	105 m / 155 m
DIBt 2012	WZ2(S), GK2	123 m / 145 m / 166 m

L'éolienne Nordex N149 est certifiée selon les standards de certifications listés ci-dessous :

Tableau 3 : Les standards de l'éolienne Nordex N149

Standard	Conditions	Taille du mât
IEC 61400-22	IEC S	104,7 m / 125 m / 125,4 m / 145 m / 154,9 m / 164 m
DIBt 2012	DIBt S	104,7 m / 125,4 m / 164 m

L'éolienne Vestas V150 est conçue selon les normes suivantes :

Tableau 4 : Les normes de l'éolienne Vestas V150

Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 Edition 3 EN 50308
Mât	IEC 61400-1 Edition 3 Eurocode 3
Pales	DNV-OS-J102 IEC 1024-2 IEC 60721-2-4 IEC 61400 (Part 1, 12 and 23) IEC WT01 IEC DEFU R25 ISO 2813 DS/EN ISO 12944-2

L'éolienne Nordex N149 est conçue selon les normes suivantes :

Tableau 5 : Les normes de l'éolienne Nordex N149

Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 : 2010 IEC 61400-22 : 2010 IEC 61400-23 : 2010 IEC 62271-200 IEC 60076-16
Mât	IEC 61400-1 : 2010 IEC 61400-22 : 2010 ISO 12944

Pales	IEC 61400-1 DNVGL-ST-0376 (2015)
-------	-------------------------------------

1.7.2. La commission Electrotechnique Internationale (IEC)

La Commission Electrotechnique Internationale (IEC), est la première organisation mondiale qui élabore et publie des normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées. Celles-ci servent de base à la normalisation nationale et de références lorsqu'il s'agit de rédiger des soumissions et des contrats internationaux. La IEC a également pour mission de promouvoir, par l'intermédiaire de ses membres, la coopération internationale pour tout ce qui concerne la normalisation dans les domaines de l'électricité, de l'électronique et des technologies.

Les normes IEC

Les normes internationales de la IEC facilitent les échanges dans le monde en supprimant les obstacles techniques au commerce. Un composant ou un système fabriqué en conformité avec les normes IEC dans un pays peut être vendu et utilisé dans les autres pays. L'utilisateur final, peut ainsi avoir la certitude que le produit satisfait à des normes de qualité minimales (habituellement élevées) ; il n'a donc pas à se préoccuper de faire procéder à de nouveaux essais ou à de nouvelles évaluations du produit.

La norme NF EN IEC 61400 : Sécurité et conception des éoliennes

Cette partie de la NF EN IEC 61400 spécifie les exigences de conception essentielles pour assurer l'intégrité technique des éoliennes. Elle a pour objet de fournir un niveau de protection approprié contre les dommages causés par tous les risques pendant la durée de vie prévue.

Elle concerne tous les sous-systèmes des éoliennes tels que les mécanismes de commande et de protection, les systèmes électriques internes, les systèmes mécaniques et les structures de soutien. Elle s'applique aux éoliennes de toutes dimensions.

Le respect de la norme NF EN IEC 61400 assure l'intégrité de l'aérogénérateur ainsi que la sécurité des personnes et infrastructures à sa proximité.

1.7.3. Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions

Chaque éolienne est livrée avec deux extincteurs situés :

- ✈ au pied du mât de l'éolienne, à côté de la porte d'entrée
- ✈ dans la nacelle

La protection contre la foudre et les surtensions de toute l'installation est conforme aux normes internationales IEC 32305 parties 1, 3 et 4 ainsi que NF EN IEC 61400-24.

1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance

Le site est accessible depuis le réseau départemental et communal, et par les chemins d'exploitation desservant les parcelles agricoles. Si le réseau départemental et communal permet la circulation des véhicules lourds transportant les éléments composant l'éolienne, la plupart des chemins d'exploitation utilisés feront l'objet de renforcement.

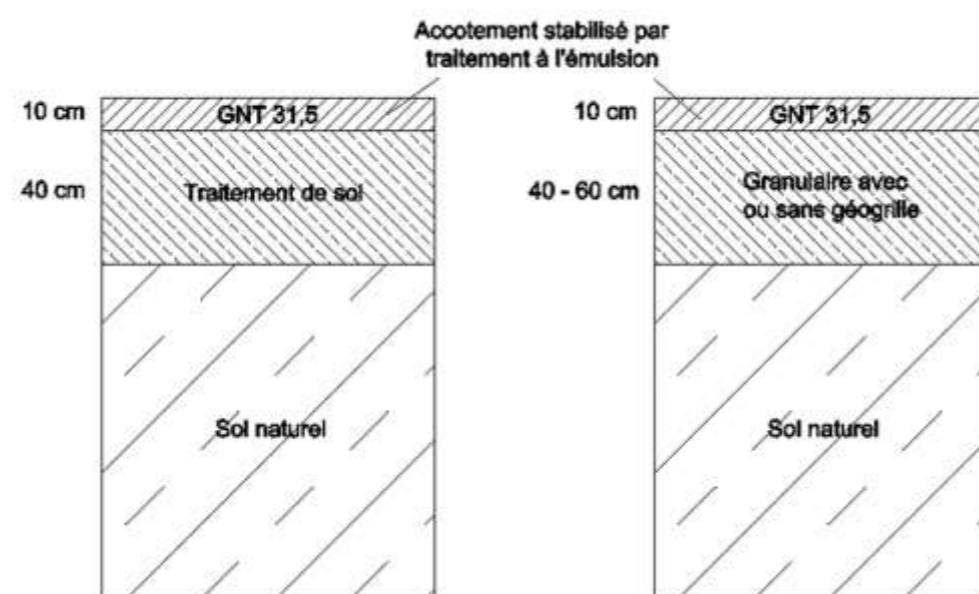
Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme



Chaque éolienne sera alors directement accessible depuis un de ces chemins. Les voies d'accès et les aires de maintenances sont de même nature :

- ✎ Les matériaux de la couche de base doivent être constitués d'empierrements imbriqués ne contenant pas d'argile mais du sable/gravier ou tout autre matériau ne retenant pas l'eau. Le matériau de finition doit être du gravier compactable antidérapant.
- ✎ Pour la structure de la chaussée, il pourrait être envisagé (à confirmer par une étude géotechnique précise des sols) la composition suivante : un GNT (grave non traitée) de granulométrie 0/31,5 de 0,1 m d'épaisseur, un traitement de sol (malaxage du sol en place avec de la chaux et du ciment) d'une épaisseur de couche de 0,40 m environ ou d'une couche de 0,4 à 0,6 m de granulaire (avec ou sans géotextile) reposant sur le sous-sol naturel.
- ✎ L'eau doit toujours être drainée de la chaussée sur laquelle elle ne doit jamais pouvoir stagner. Elle doit être drainée vers les champs environnants ou être acheminée vers un point de drainage au-delà de la chaussée.
- ✎ La capacité de charge par essieu ne doit jamais excéder 15 tonnes métriques.

Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès



1.9. Echelle des plans

Conformément au 9° du I. de l'article D181-15-2 du Code de l'environnement, une dérogation est demandée quant au respect de l'échelle (1/200^e) des plans d'ensemble ICPE, afin de pouvoir présenter les installations dans leur intégralité, et les terrains avoisinants. C'est pourquoi les Plan 4 sont présentés au 1/1000^e.

1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R* 431-8 du Code de l'Urbanisme

Malgré la mise en place de l'autorisation environnementale, le chapitre ci-dessous décrit le projet architectural prévu à l'art. R*431-8 du code de l'urbanisme :

I. « l'état initial du terrain et de ses abords, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments du paysage » :

Le projet se situe au Nord-Est du département de la Vienne sur la commune de Chenevelles, à environ 9,7 kilomètres au Sud-Est de Châtellerault et à environ 21,6 km au Nord-Est de Poitiers. Le territoire est composé de reliefs de plateaux alluviaux creusés par des vallées bien marquées. L'Aire d'Etude Paysagère Eloignée s'inscrit sur le plateau interfluve entre la Vienne, qui coule à l'ouest, et la Creuse, qui coule à l'est, selon une orientation sud-nord. Le relief globalement plan des plateaux culmine à 150 m NGF.

La Zone d'Implantation Potentielle s'établit sur un plateau agricole ouvert, à l'amorce des petites vallées de l'Ozon de Chenevelles et de ses affluents, qui se distinguent en particulier par la présence des principales tâches boisées.

La zone de projet est délimitée au sud par les RD17 et RD9, la RD14 au nord, à l'ouest par la RD17, et à l'est par la RD3.

L'habitat se présente sous la forme de bourgs et hameaux. Le hameau le plus proche se trouve à 525 m de l'éolienne E03.

II. « les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet » :

a) L'aménagement du terrain :

Un tel projet génère des aménagements conséquents, comme la création de chemin d'accès et d'aires de grutage. Le parti d'aménagement retenu est de s'appuyer au maximum sur le tracé des voies existantes, pour leur réalisation. Ces chemins devront avoir une largeur d'environ 5 mètres et seront réalisés en grave compactée. Aussi, des pans coupés (rayon de braquage entre deux chemins) devront être créés afin de permettre le passage des convois exceptionnels.

b) Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants :

Le projet est composé de 5 éoliennes en extension géographique du parc en service de Leigné-les-Bois, sur la commune de Chenevelles.

L'ensemble forme une unité visuelle, lecture d'un parc global, permettant une cohérence visuelle avec le respect d'un espace de respiration au sein du présent projet (inter distance minimale de 392 m). Cette implantation permet également de mettre à profit le réseau de chemins existants afin de faciliter l'accès aux éoliennes.

L'éolienne envisagée est soit :

- ✈ la VESTAS V150 – 4,2 MW avec une taille de rotor de 150 mètres, une hauteur de mât de 125 mètres pour une hauteur sommitale de 200 mètres.
- ✈ la NORDEX N149 – 5,9 MW avec une taille de rotor de 149 mètres, une hauteur de mât de 125,4 mètres pour une hauteur sommitale de 200 mètres.

Enfin, l'ensemble de l'installation comprend deux postes de livraison d'une superficie de 60 m² (12 x 5 m), implantés à proximité des éoliennes E03 et E05 afin de faciliter le raccordement au réseau. Afin d'assurer son intégration, les postes de livraison auront une finition bois.

c) Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Aucune clôture ne sera mise en place et la végétalisation des abords immédiats des éoliennes est proscrite pour éviter tout risque d'impact sur la faune volante. En dehors de l'emprise strictement nécessaire au projet, les terrains conserveront leur vocation actuelle à savoir les grandes cultures et l'élevage. Les aires de grutage doivent rester dans un bon état général et accessibles lors des phases de montage/démantèlement des éoliennes comme pour la phase d'exploitation.

d) Matériaux et couleurs utilisés :

Les postes de livraison auront une finition en bardage bois vertical afin d'assurer une insertion paysagère optimale de ce local technique. Les éoliennes sont quant à elles composées d'un mât tubulaire en acier, d'une nacelle et de trois pales chacune dans un RAL-7035 « Gris clair » conformément à la réglementation aéronautique.

e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer :

Le pétitionnaire veillera à limiter au maximum la destruction/dégradation de haies et boisement. Aucune clôture ne sera mise en place.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

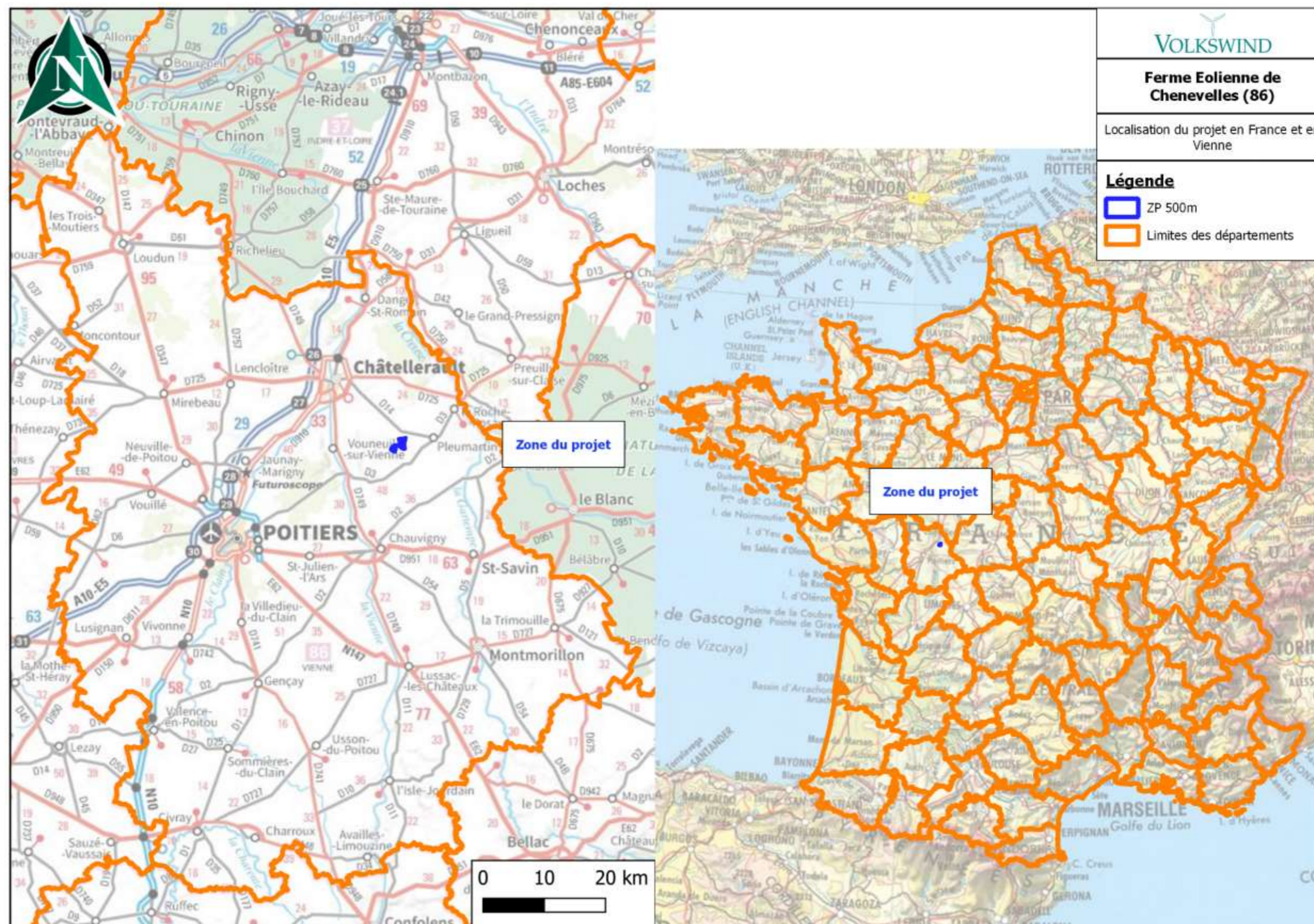
Le tracé de l'ensemble des chemins utiles au projet emprunte essentiellement les chemins existants (voie communale, chemin d'exploitation et chemin rural) pour ne pas amputer les surfaces agricoles.

De ce fait, ces chemins renforcés pourront être utilisés par des tiers.

Chapitre 2.

Pièces graphiques

Planche 1 : Plan de situation éloignée



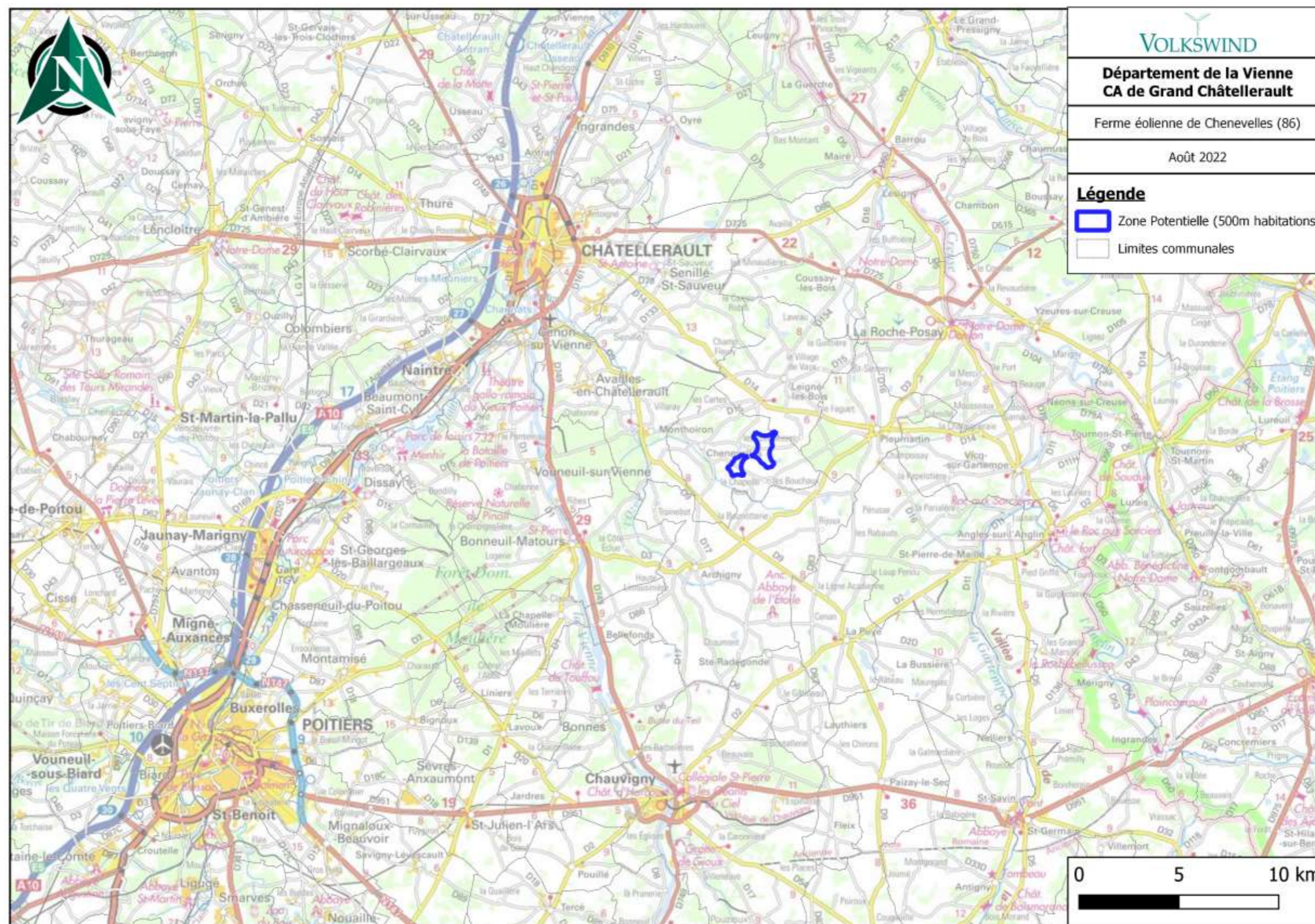
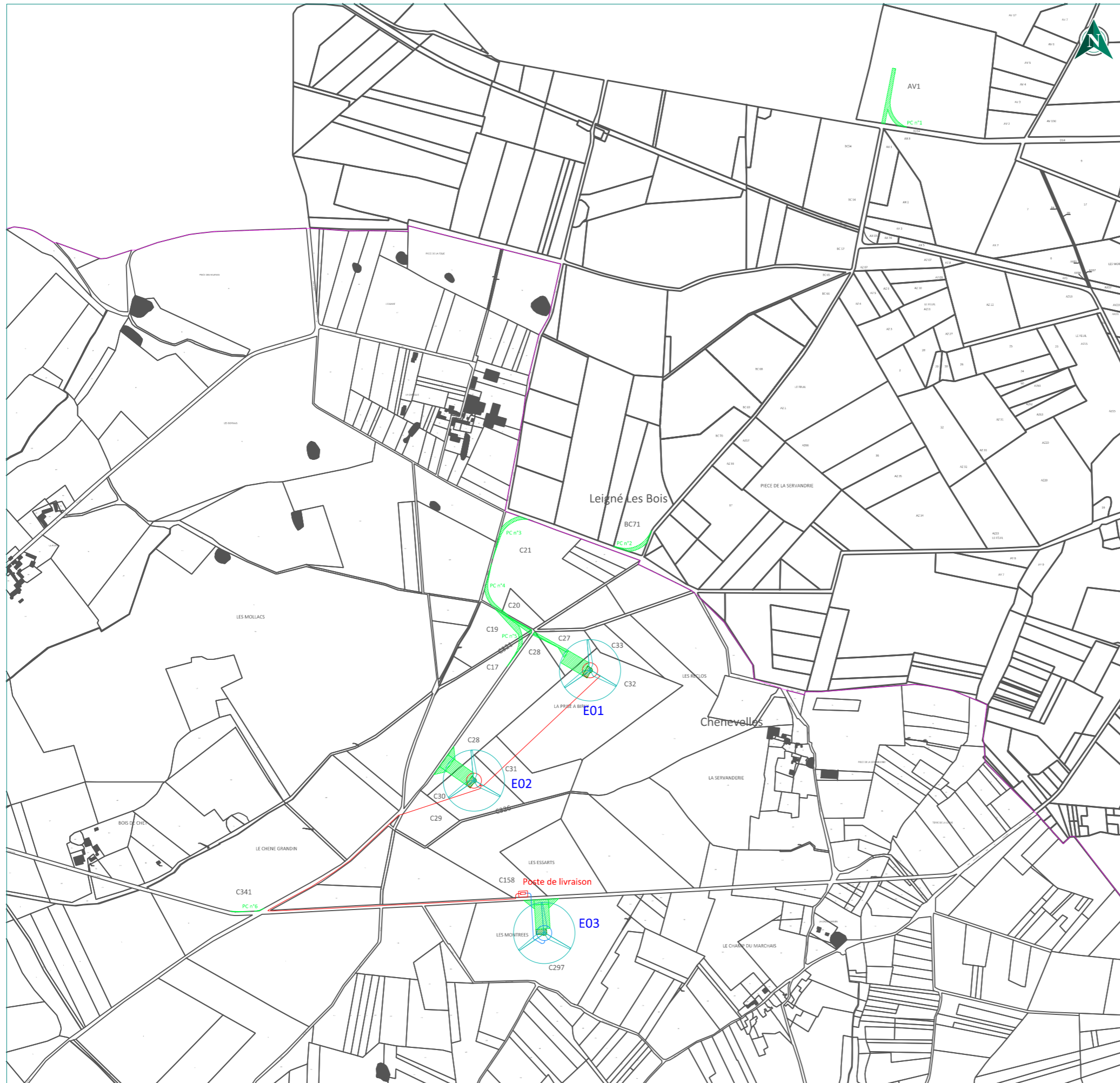


Planche 2 : Plan de situation rapprochée




Planche n°3 Plan de masse 1





Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet



Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

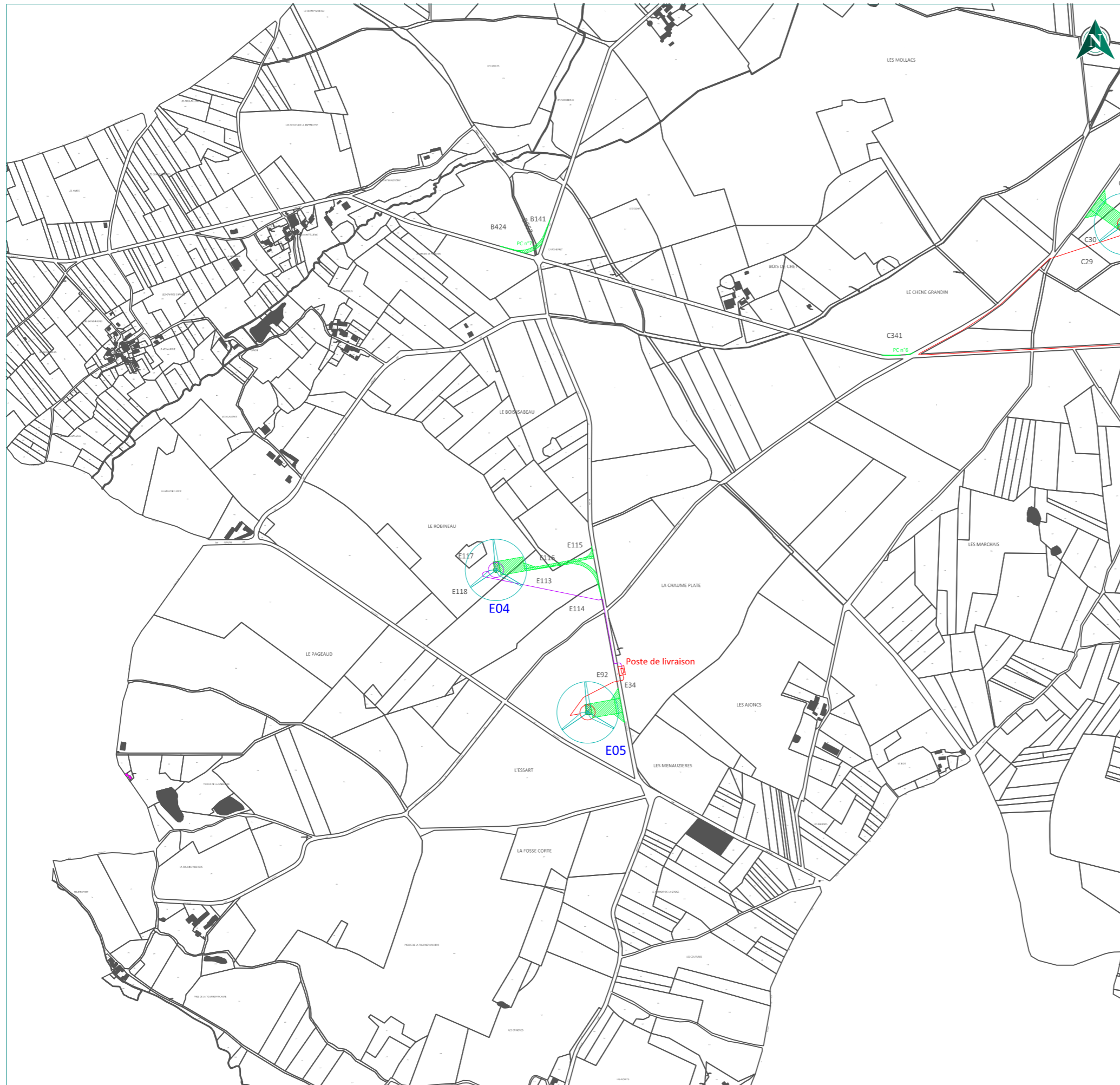
Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00 Numéro parcelle
-  Limite communale




échelle : 1 / 10 000 ème → 1 cm papier A3 = 100 m terrain

Planche n°4 Plan de masse (2)





Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet



Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

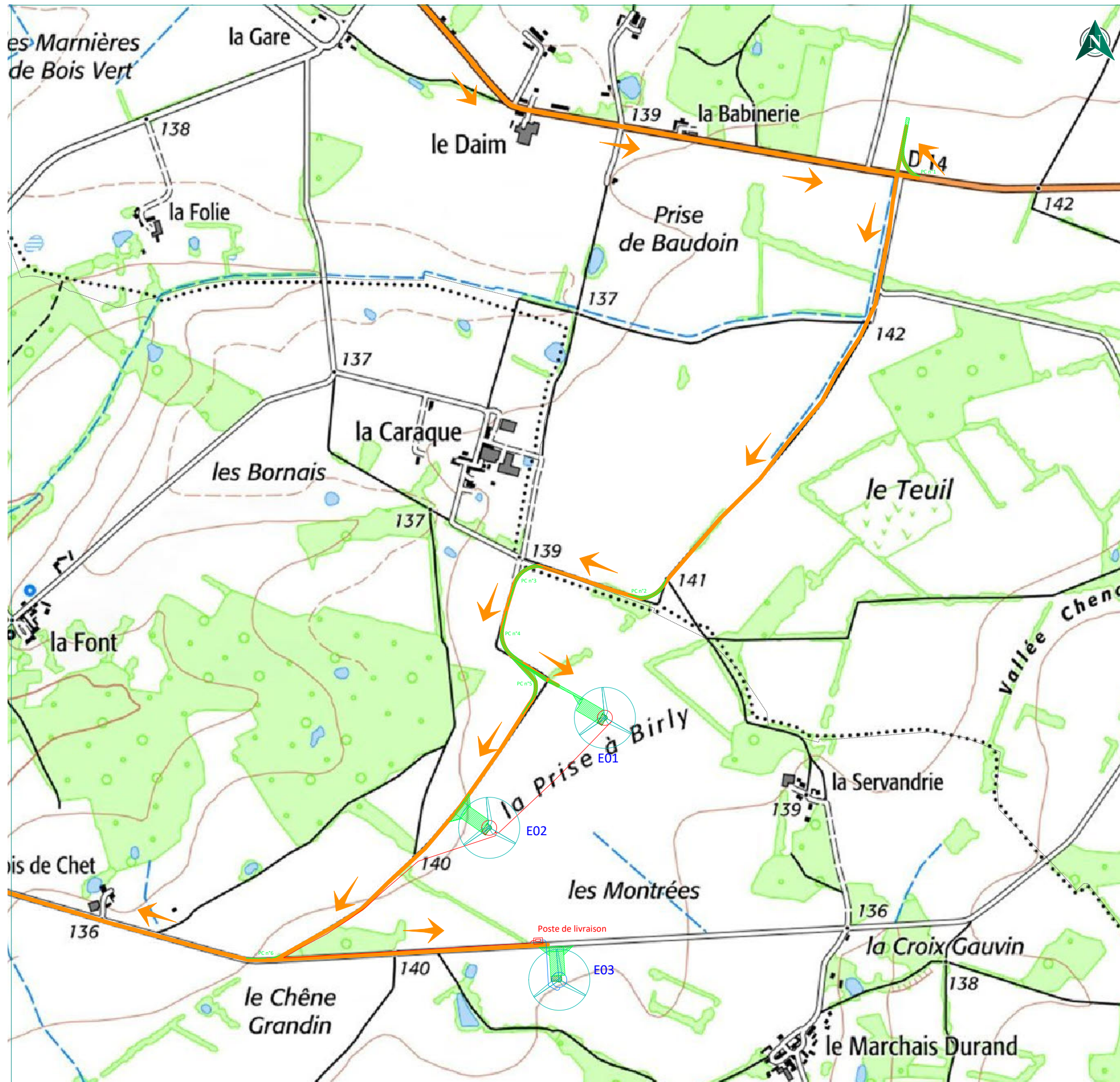
Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 10 000 ème → 1 cm papier A3 = 100 m terrain

Planche n°5 Plan des accès (1)



Légende

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
- Aire de contournement

Limites administratives

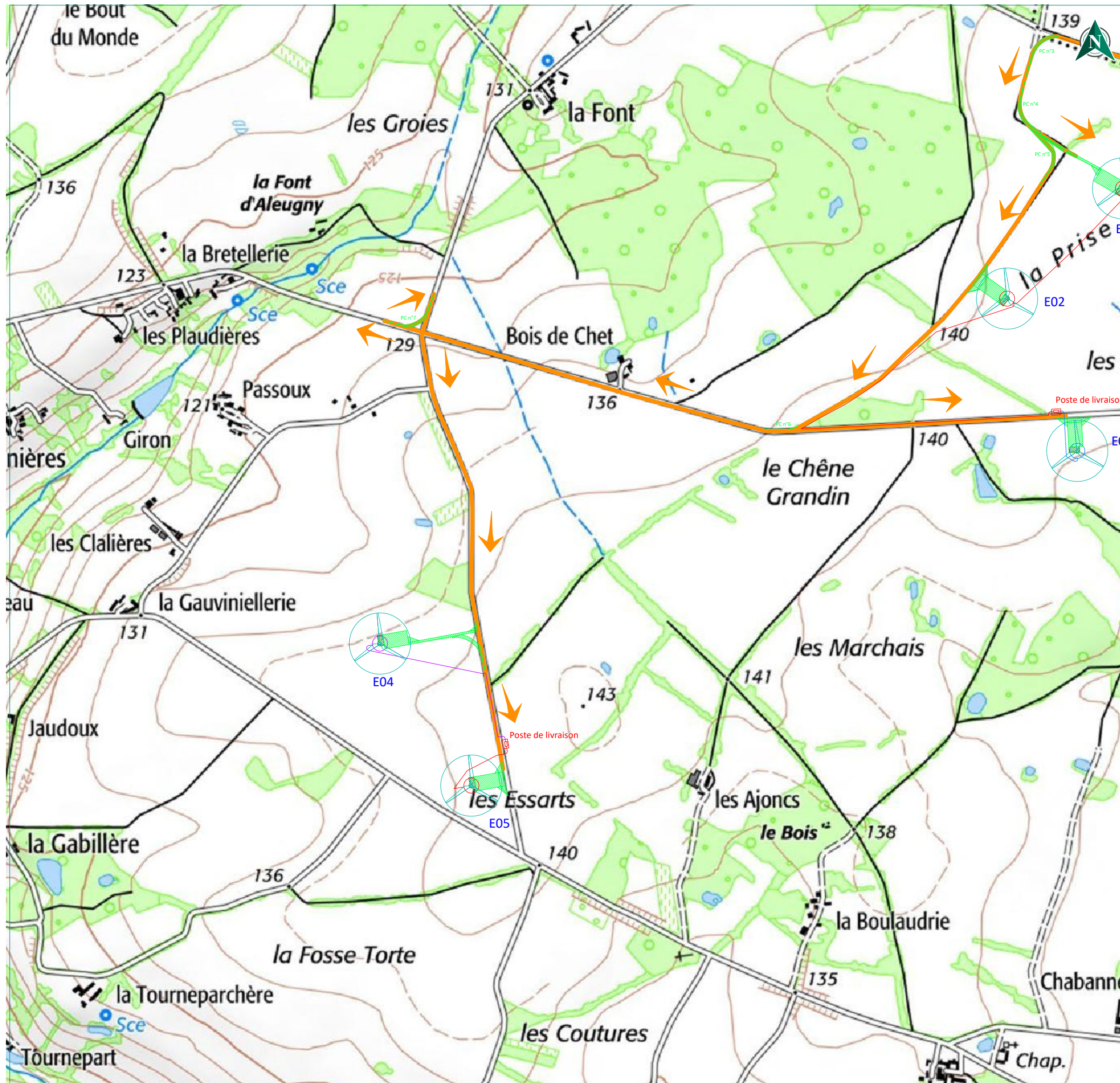
- Limite communale
- Accès

0 500m





échelle : 1 / 10 000 ème → 1 cm papier A3 = 100 m terrain

Planche n°6 Plan des accès (2)





Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
-  E00 Nom de l'éolienne du projet



Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Limites administratives

-  Limite communale
-  Accès

0 500m



échelle : 1 / 10 000 ème → 1 cm papier A3 = 100 m terrain

Planche 7 : Coordonnées des éoliennes et des postes de livraison

Numéro Eolienne	Modèle	Coordonnées				Z – Altitude maximale du socle de l'éolienne (m NGF)**	Hauteur Totale Eolienne (m)	Z – Altitude maximale en bout de pales (m NGF)***
		Lambert 93 (m)*		WGS 84 (dd°mm'ss.ss")*				
		X	Y	N	E			
E01	V150 4,2 MW ou N149 5,9 MW	524 347	6 628 398	46°43'57,58"	0°41'57,92"	142	200	342
E02	V150 4,2 MW ou N149 5,9 MW	524 063	6 628 128	46°43'48,57"	0°41'44,91"	142	200	342
E03	V150 4,2 MW ou N149 5,9 MW	524 235	6 627 755	46°43'36,64"	0°41'53,53"	142	200	342
E04	V150 4,2 MW ou N149 5,9 MW	522 526	6 627 283	46°43'19,73"	0°40'33,66"	141	200	341
E05	V150 4,2 MW ou N149 5,9 MW	522 750	6 626 935	46°43'08,67"	0°40'44,69"	142	200	342
PDL 1	5 m x 12 m	524 183	6 627 852	46°43'39,74"	0°41'50,95"	141	-	-
PDL 2	5 m x 12 m	522 835	6 627 037	46°43'12,05"	0°40'48,56"	141	-	-

* Les Coordonnées X, Y ont été éditées par des géomètres experts du cabinet BRANLY-LACAZE et arrondies au mètre près (Données extraites des feuilles cadastrales géoréférencées fournies par www.cadastre.gouv.fr et recalées par les géomètres-experts du cabinet BRANLY-LACAZE après repérages sur site, sans bornage contradictoire)

* Les coordonnées en WGS84 sont converties à partir des coordonnées en Lambert 93 via geofree.fr, et arrondies au centième de seconde près.

** Les coordonnées Z correspondent à l'altitude maximale, arrondie au mètre supérieur, des levés topographiques réalisés par les géomètres-experts du cabinet BRANLY-LACAZE au niveau de la plateforme de chaque éolienne. Ainsi, l'altitude au socle et en bout de pale de chaque éolienne construite ne dépassera pas la valeur Z maximale, arrondie au mètre supérieur, indiquée ici.

*** L'altitude maximale en bout de pale est calculée à partir de l'altitude maximale au socle de l'éolienne, arrondie au mètre supérieur.



Planche n°8 Plan de l'éolienne E01

Mât sur la commune de Chenevelles,
Référence cadastrale : C 32
Altitude terrain : 142 m
Altitude sommitale : 342 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	524 347	6 628 398
WGS 84	0°41'57,92" E	46°43'57,58" N

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
-  Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison




Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
-  Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain

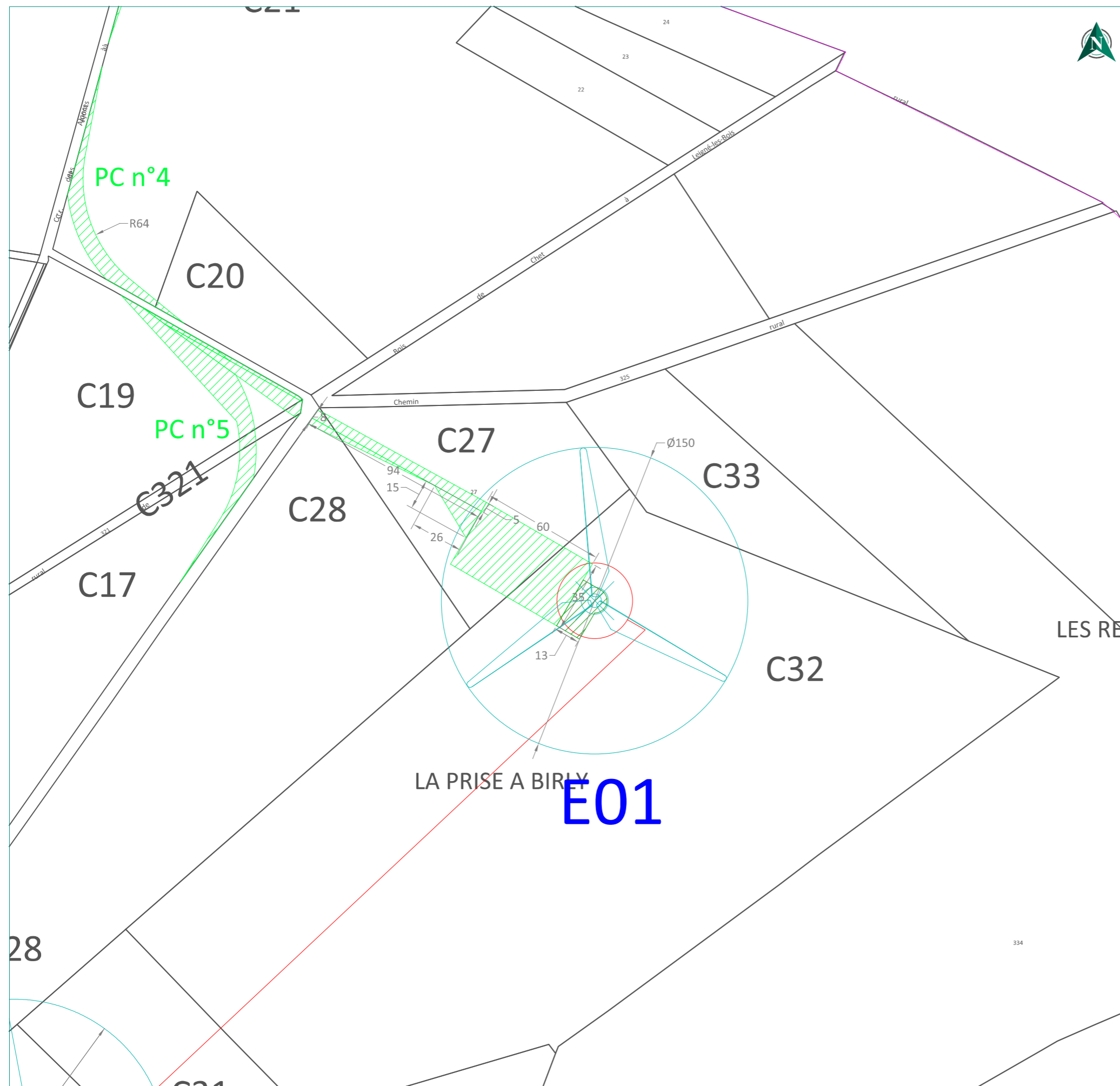



Planche n°9 Plan de l'éolienne E02

Mât sur la commune de Chenevelles,
Référence cadastrale : C 30
Altitude terrain : 142 m
Altitude sommitale : 342 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	524 063	6 628 128
WGS 84	0°41'44,91" E	46°43'48,57" N

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison



Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00 Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain

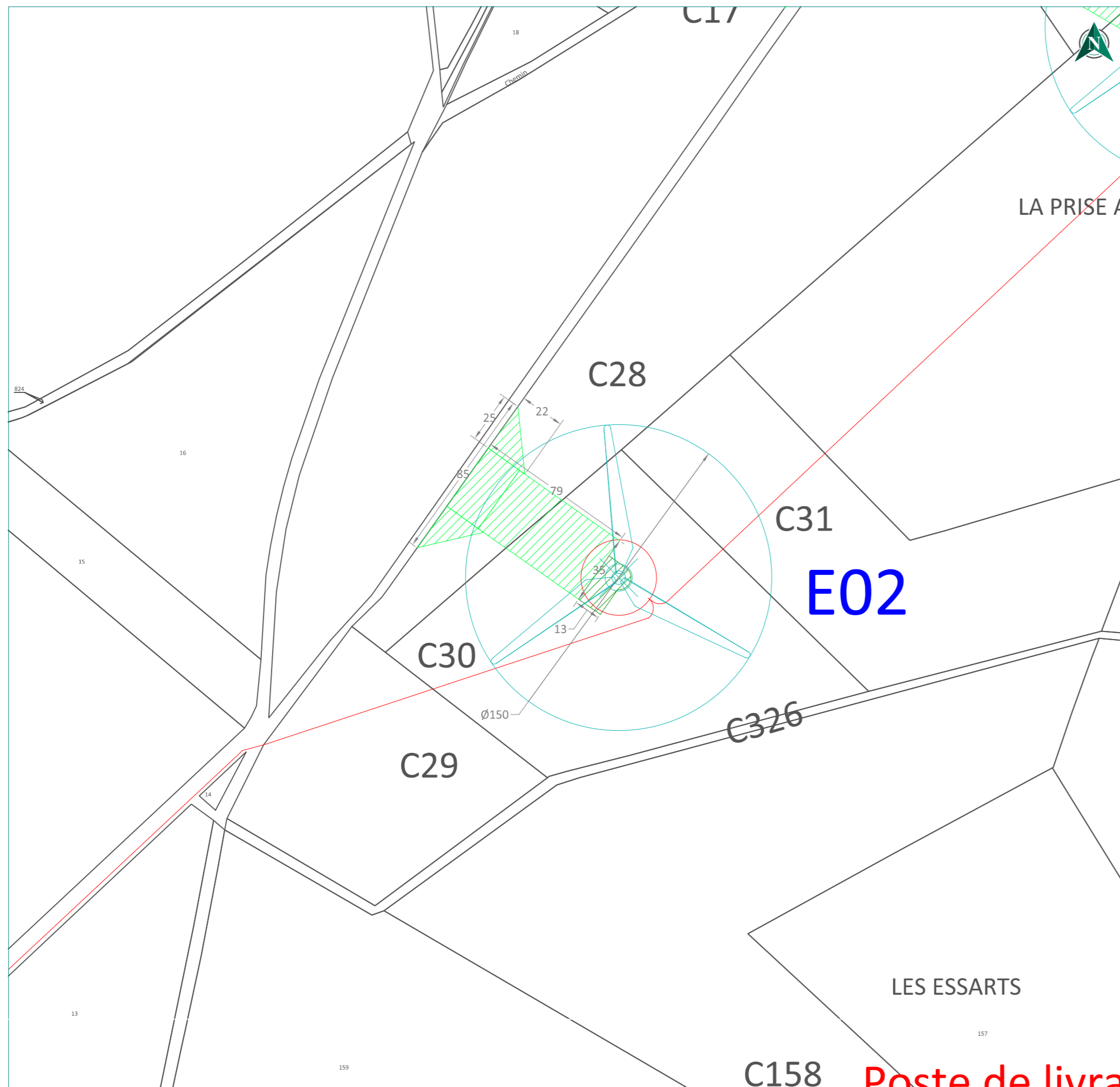



Planche n°10 Plan de l'éolienne E03

Mât sur la commune de Chenevelles,
Référence cadastrale : C 297
Altitude terrain : 142 m
Altitude sommitale : 342 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	524 235	6 627 755
WGS 84	0°41'53,53" E	46°43'36,64" N

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00 Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison



Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00 Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain

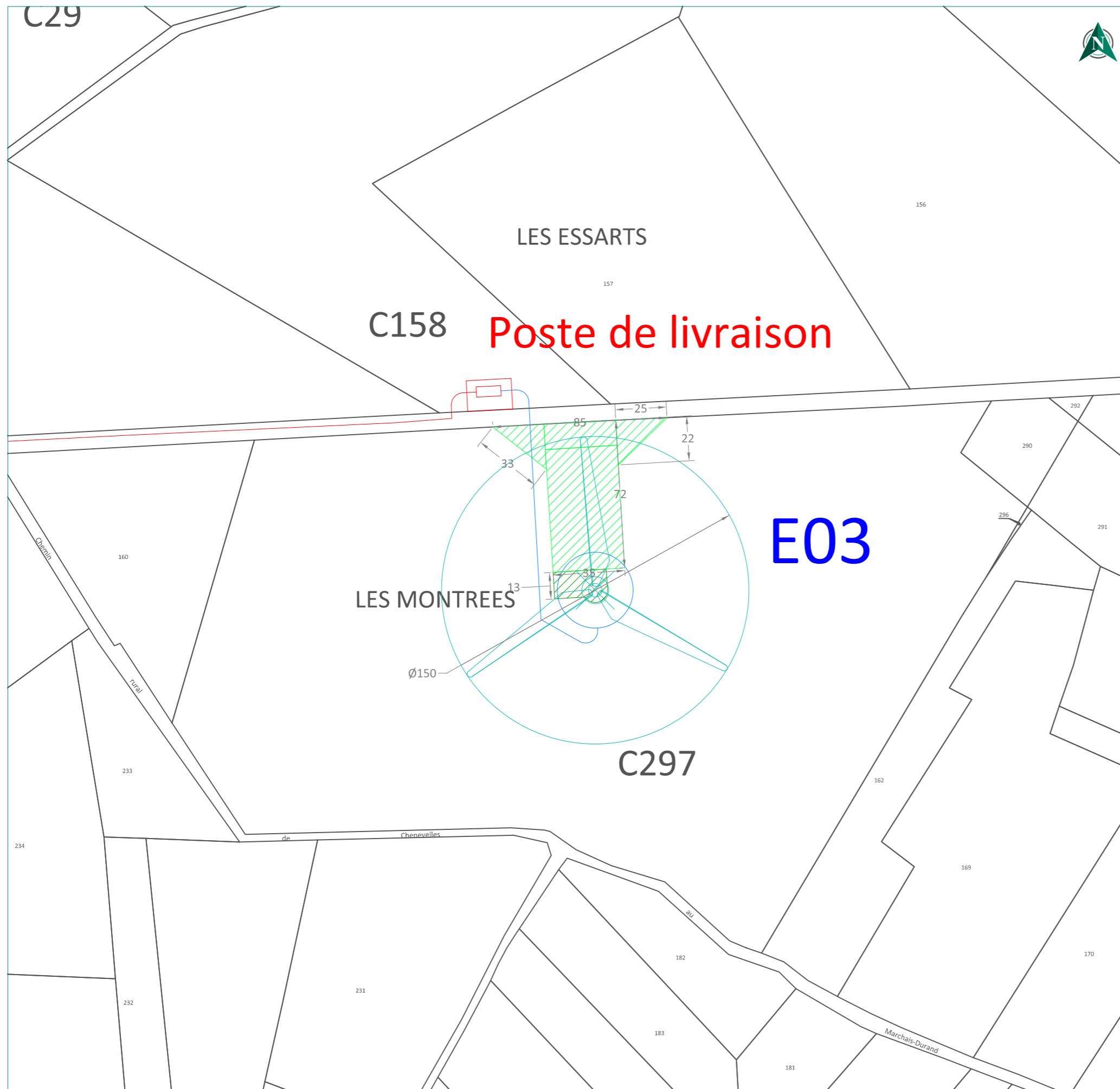



Planche n°11 Plan de l'éolienne E04

Mât sur la commune de Chenevelles,
Référence cadastrale : E118
Altitude terrain : 141 m
Altitude sommitale : 341 m




Coordonnées	X	Y
Lambert 93	522 526	6 627 283
WGS 84	0°40'33,66" E	46°43'19,73" N

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles)
-  à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison



Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

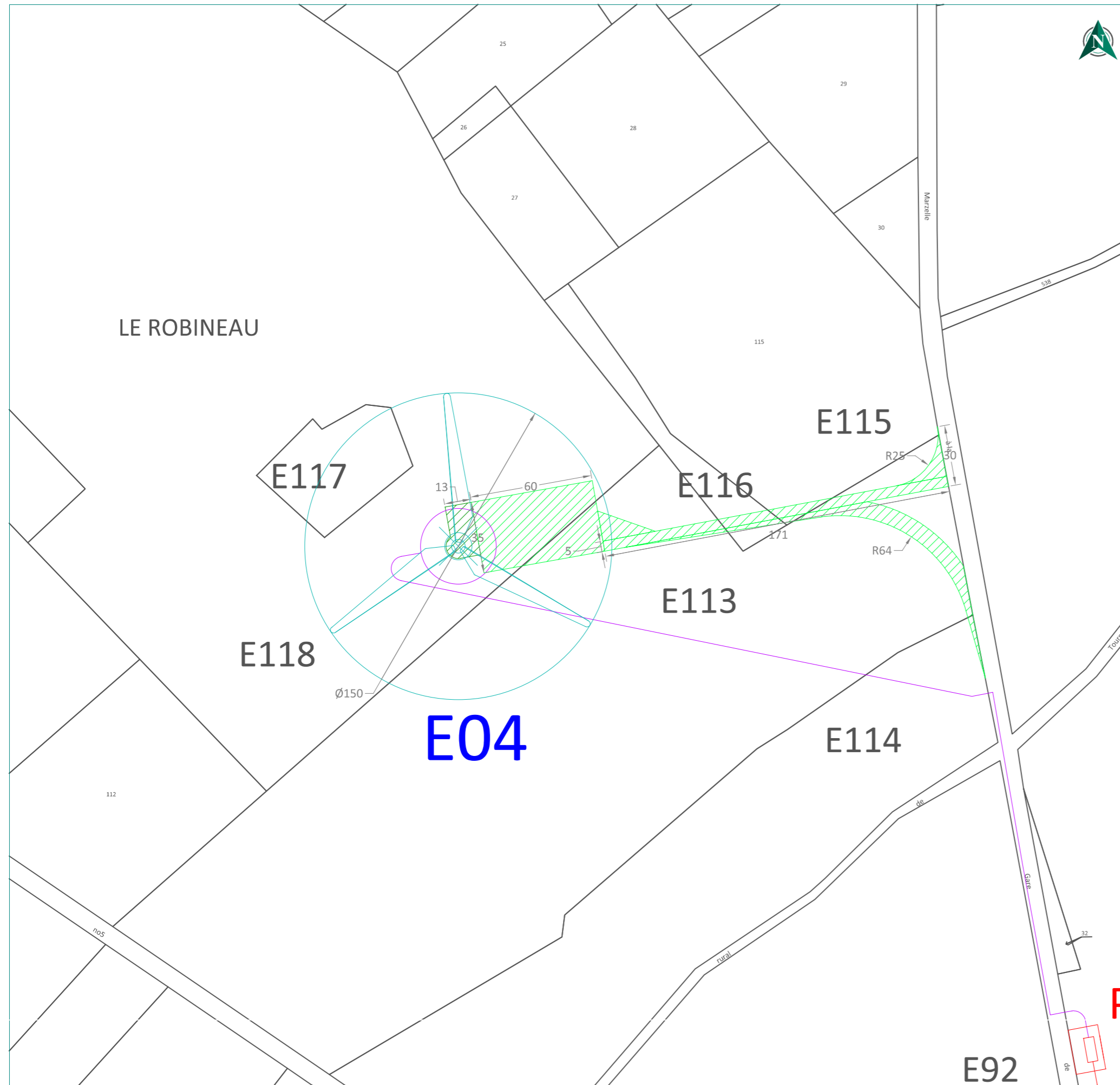
-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain



E04

E114



Planche n°12
Plan de l'éolienne E05

Mât sur la commune de Chenevelles,
Référence cadastrale : E92
Altitude terrain : 142 m
Altitude sommitale : 342 m

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	522 750	6 626 935
WGS 84	0°40'44,69" E	46°43'08,67" N

Poste de livraison

E92

E34

E05

Légende

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
- Aire de contournement

Autre

- Cotations

Limites administratives

- Parcelle
- XX 00 Numéro parcelle
- Limite communale




échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain



Planche n°13 Pan coupé n°1

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison



Accès et plateformes

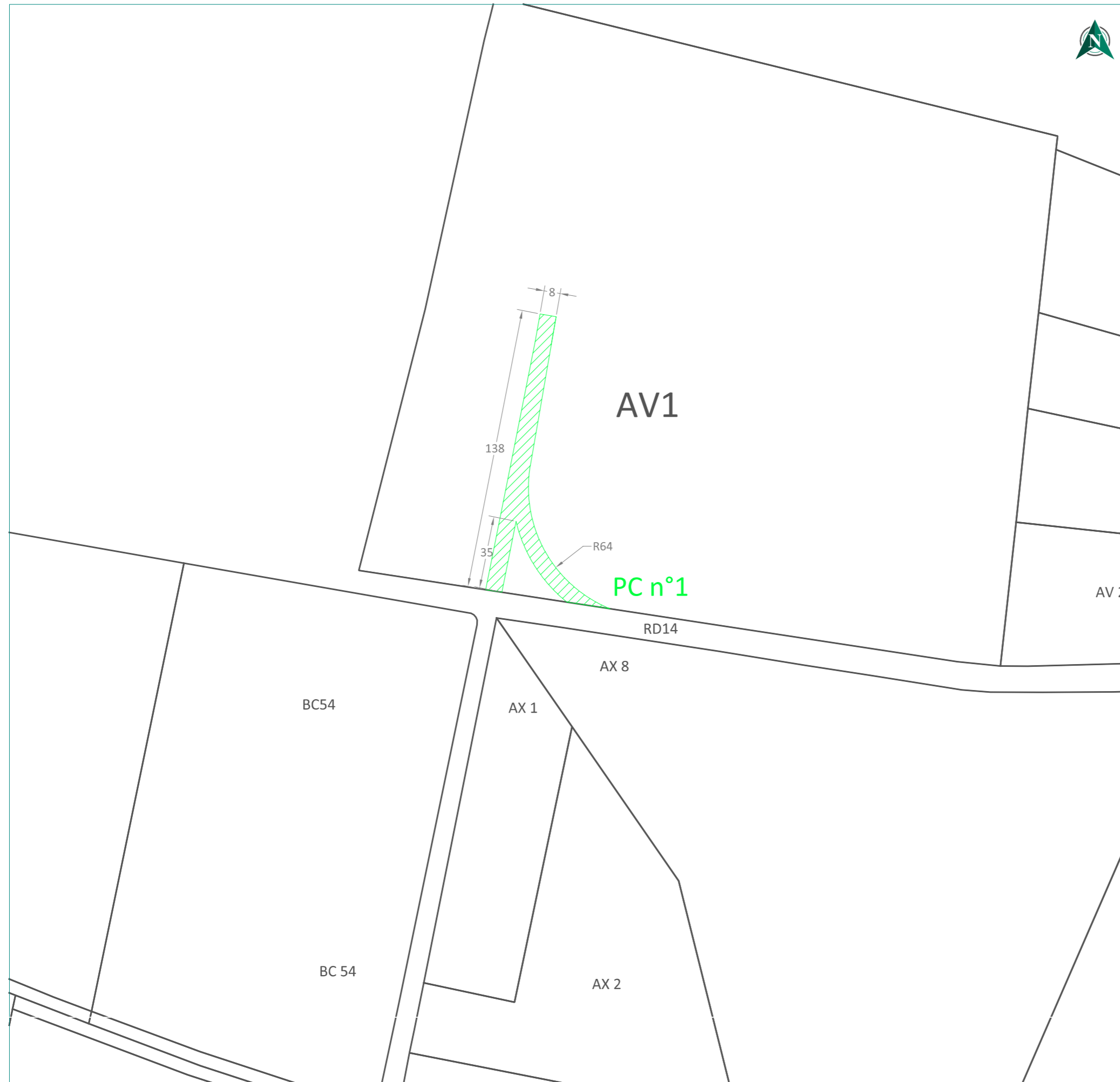
-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

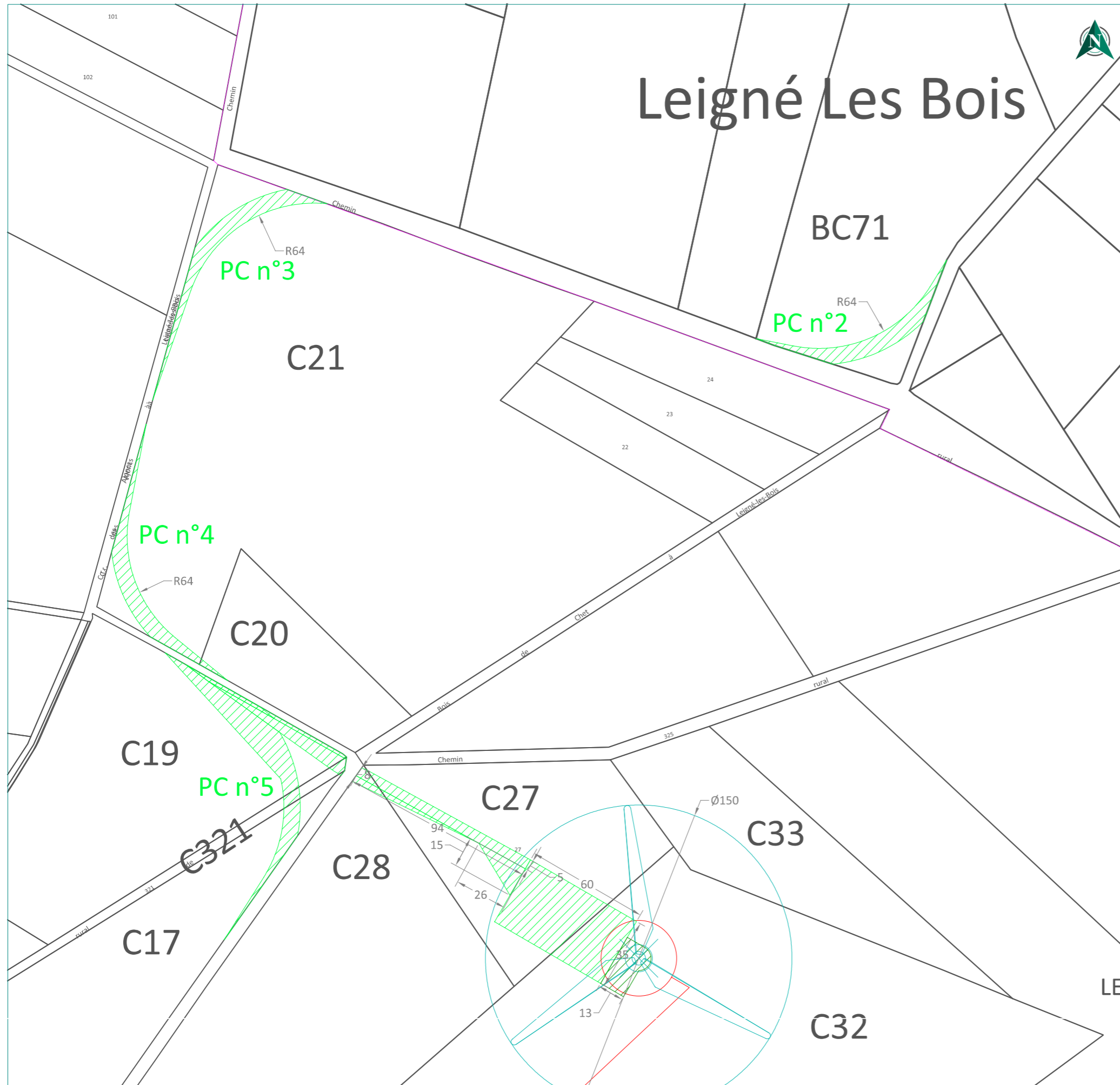
-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain



Leigné Les Bois

Planche n°14 Pans coupés n°2 à 5





Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
-  Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison


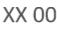

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
-  XX 00 Numéro parcelle
-  Limite communale




échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain



Planche n°15 Pan coupé n°6

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison



Accès et plateformes

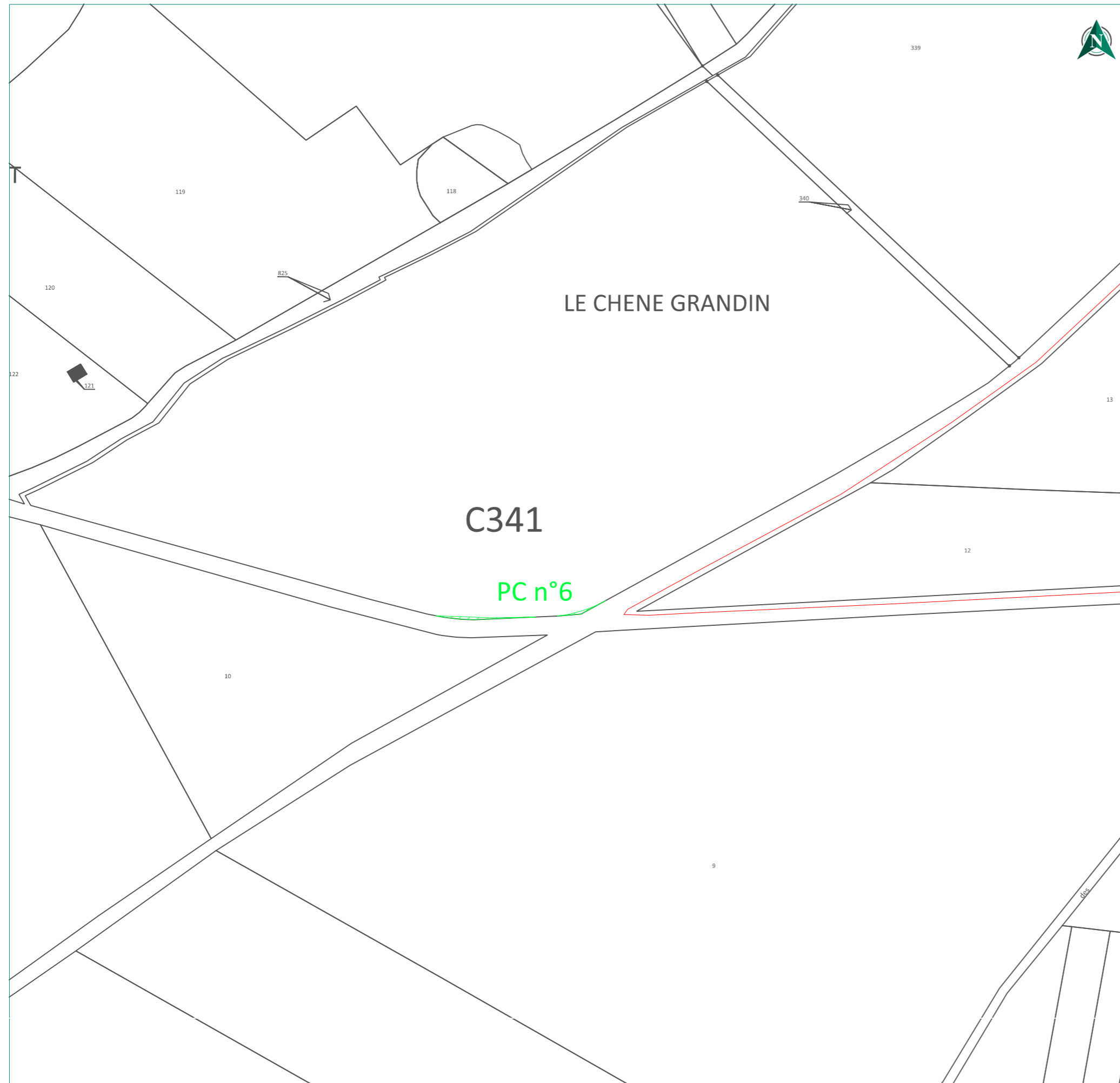
-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00 Numéro parcelle
-  Limite communale




échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain



Planche n°16 Pan coupé n°7

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison



Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

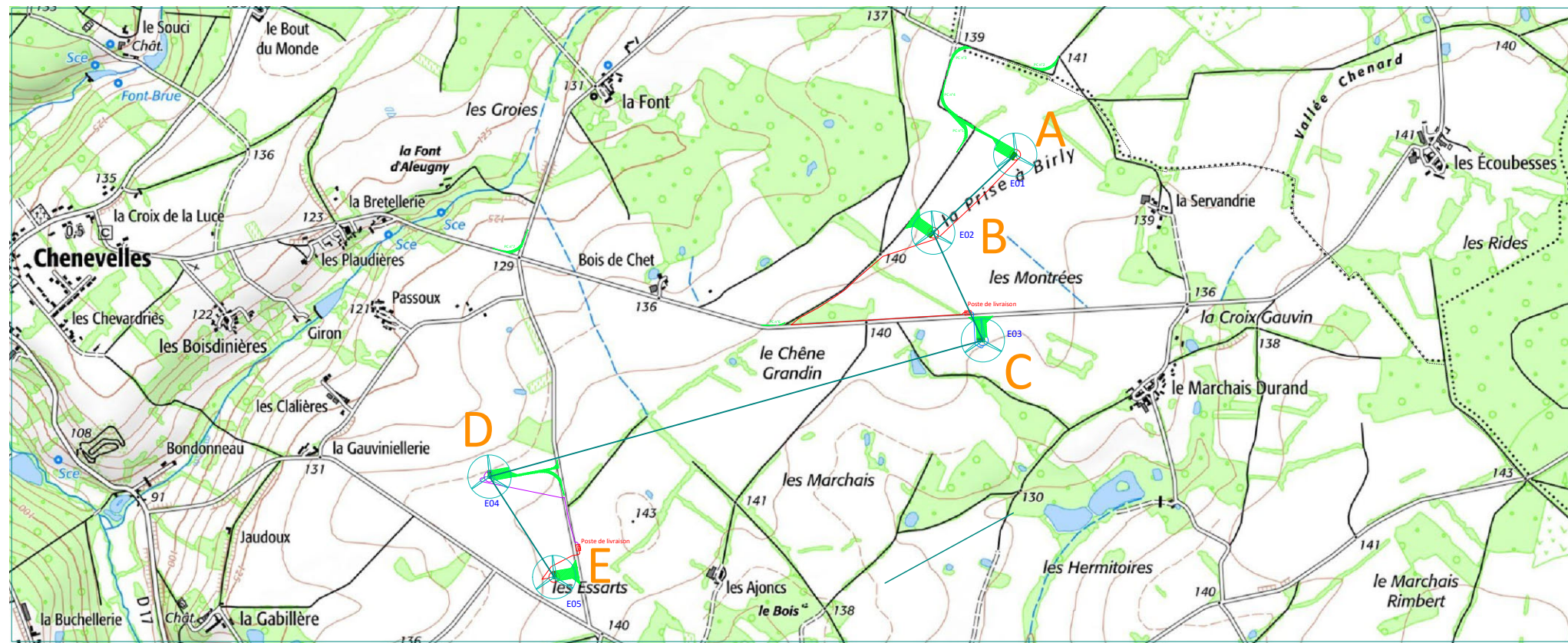
Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier A3 = 20 m terrain

Planche n°17 Profil topographique du parc



Légende

Projet éolien

- E00 Nom éolienne
- Point de repère coupe
- Éolienne du projet

Coupes topographiques

- Coupe



Distance (m)

392 m 411 m 1773 m 414 m

Planche 18 : Schéma en élévation de l'éolienne V150 – 4,2 MW

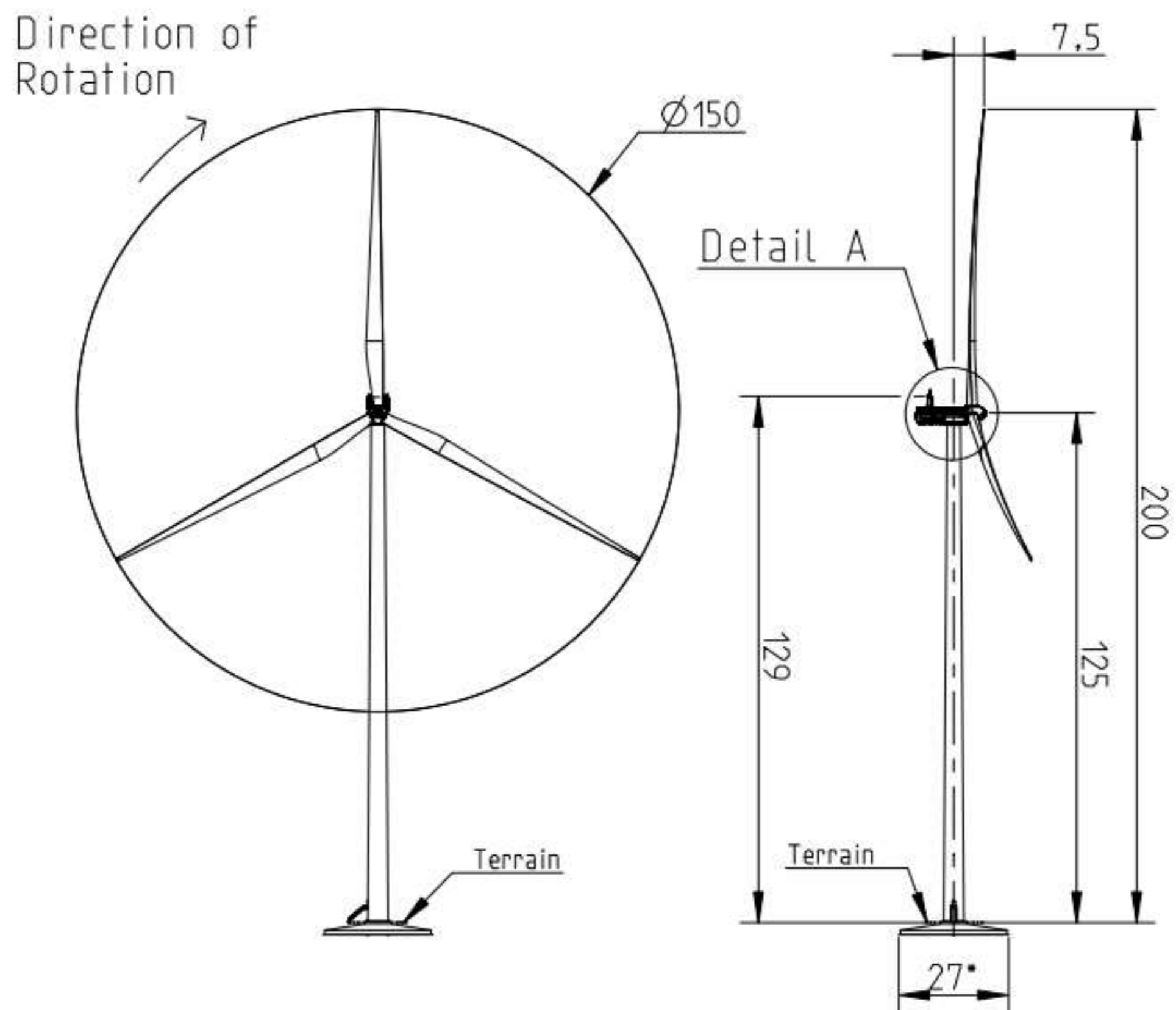


Planche 19 : Schéma en élévation de l'éolienne N149 – 5,9 MW

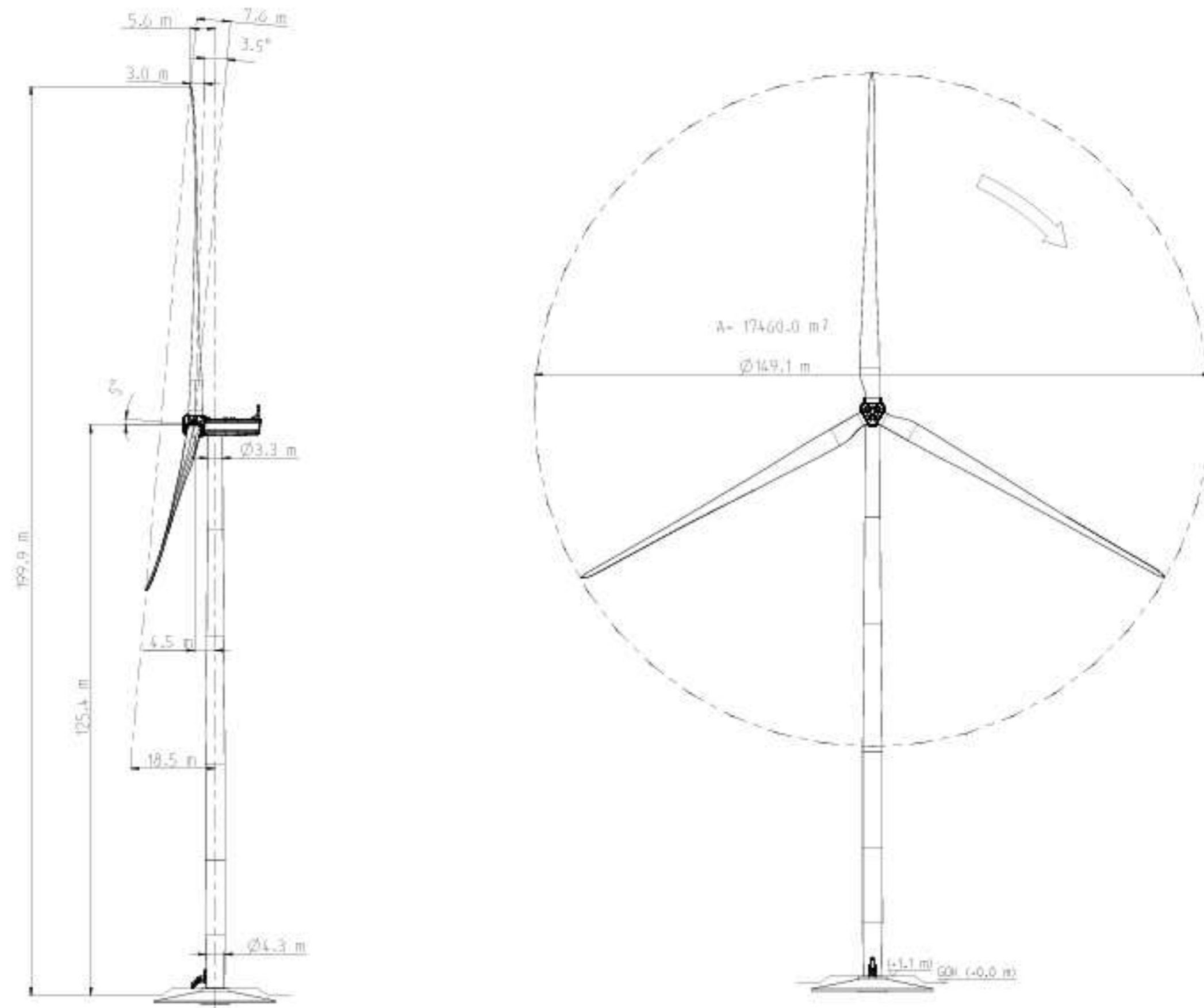




Planche n°20 Plan de masse du poste de livraison (1)

Poste de livraison sur la commune de Chenevelles,
Référence cadastrale : C158



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	524 183	6 627 852
WGS 84	0°41'50,95" E	46°43'39,74" N

Légende



Contexte éolien

-  Éolienne du projet
-  Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison




Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
-  XX 00 Numéro parcelle
-  Limite communale

0 50m



échelle : 1 / 1 000 ème → 1 cm papier A3 = 10 m terrain

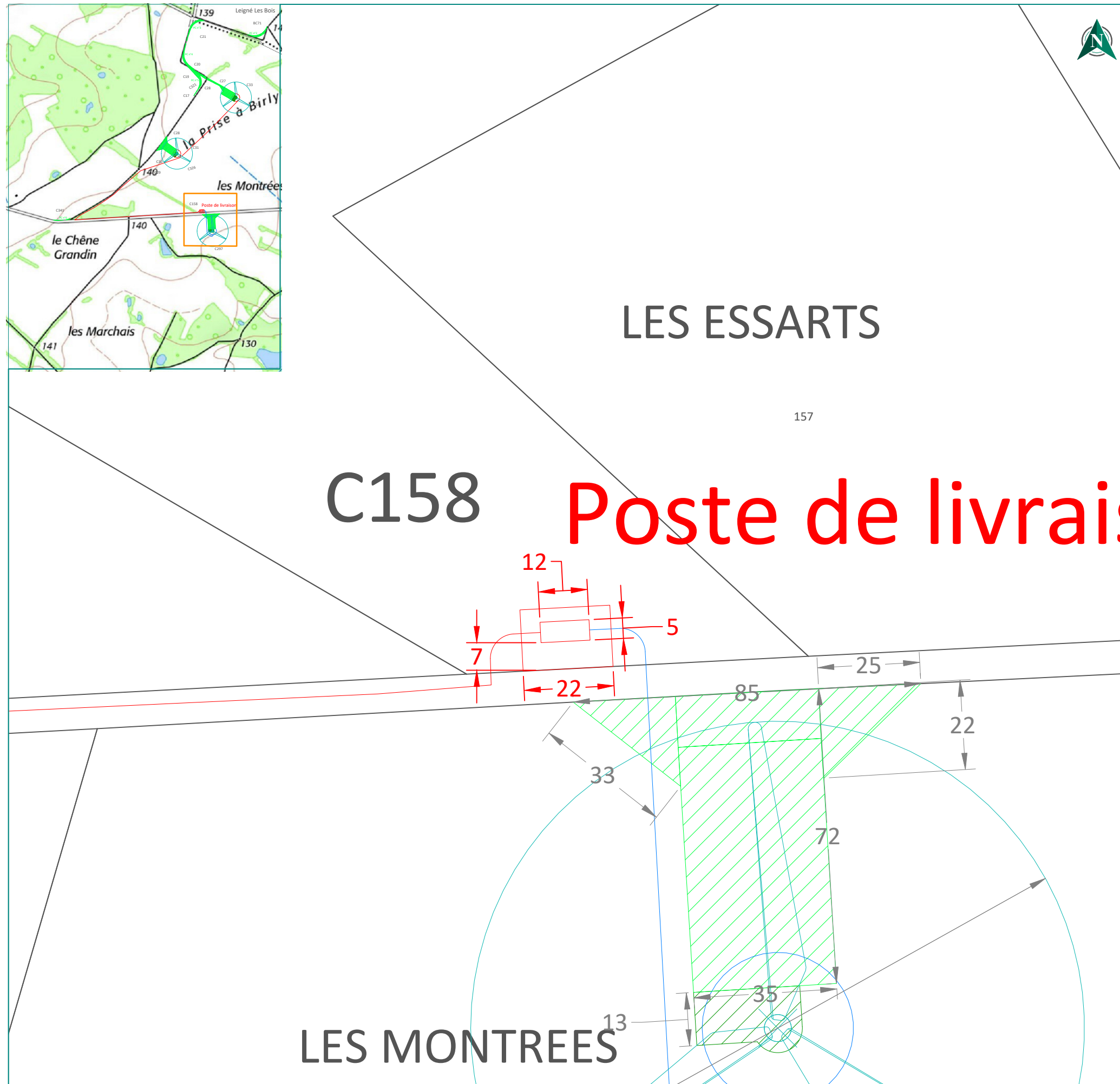




Planche n°21 Plan de masse du poste de livraison (2)

Poste de livraison sur la commune de Chenevelles,
Référence cadastrale : E34



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	522 835	6 627 037
WGS 84	0°40'48,56" E	46°43'12,05" N

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
-  Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison




Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
-  xx 00 Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 1 000 ème → 1 cm papier A3 = 10 m terrain

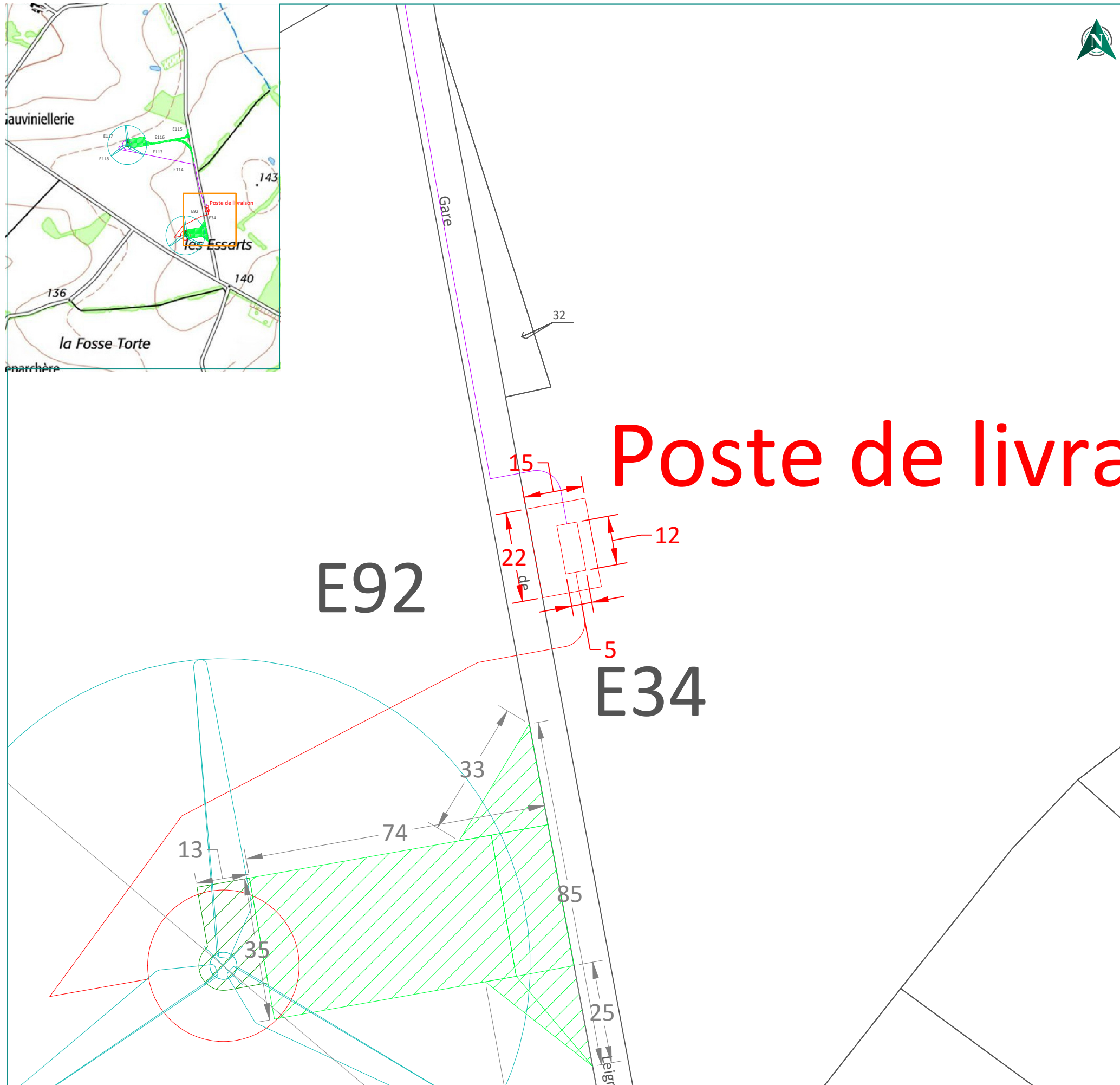
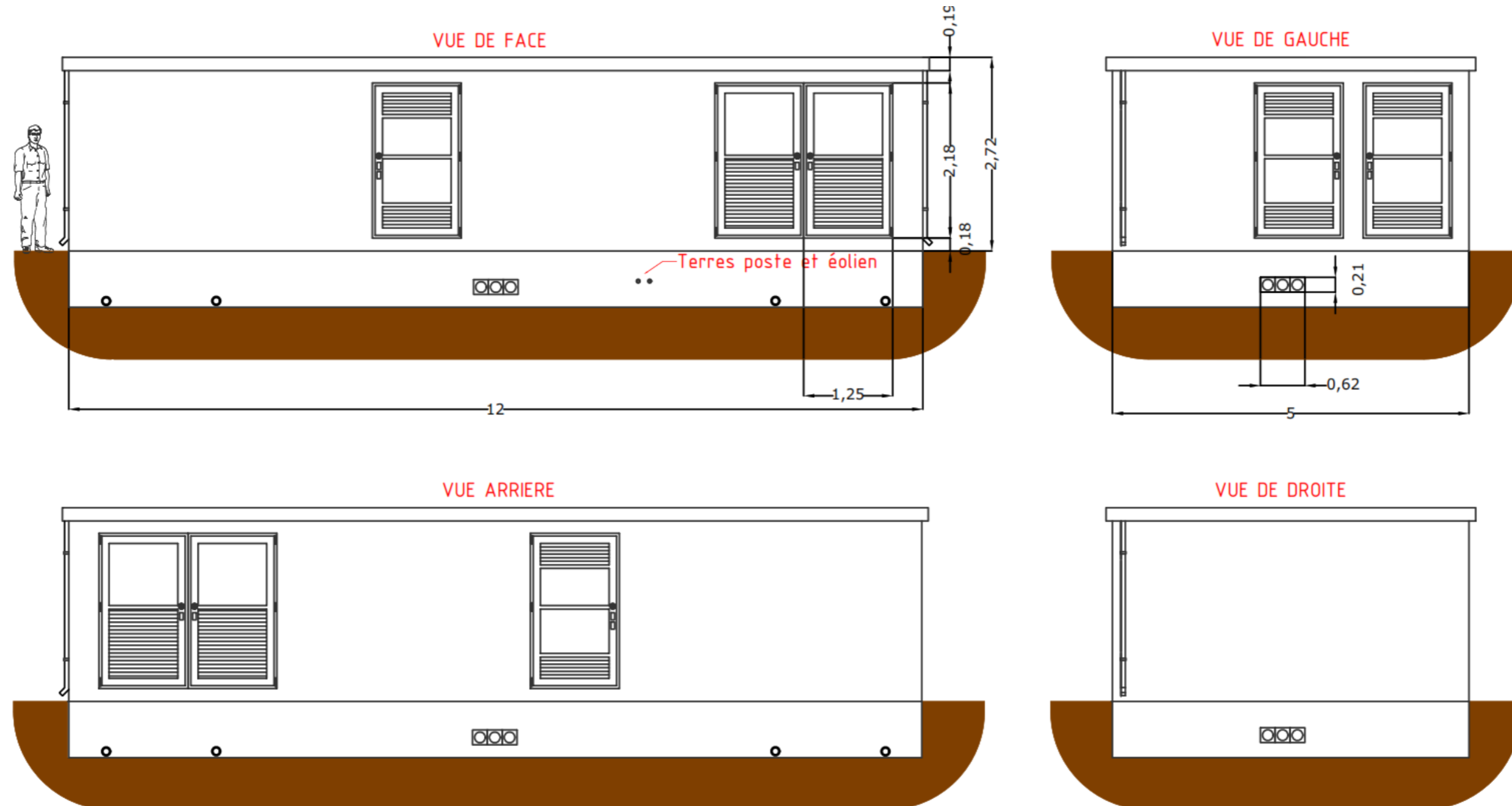
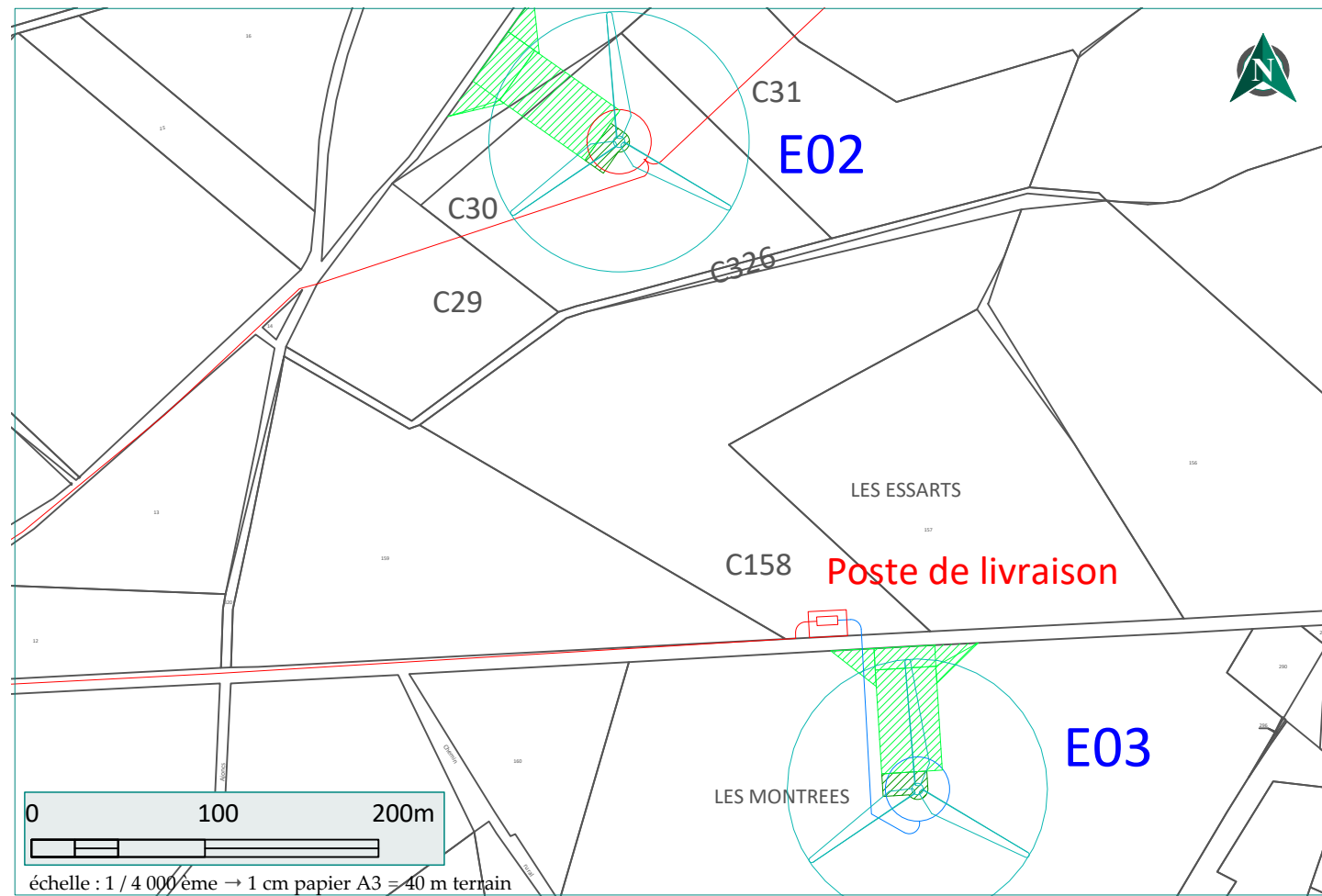


Planche 22 : Plan de façade du poste de livraison



Concernant le plan de façade des postes de livraison, et plus particulièrement l'emplacement et le nombre de portes : les attentes du gestionnaire de réseau pourront contraindre la société à modifier le présent plan. En effet, la présence d'un filtre actif ou passif, l'évolution de certaines normes, ou attentes spécifiques du gestionnaire de réseau peuvent entraîner des modifications éventuelles. Néanmoins, le plan de façade présenté permet de représenter la philosophie générale du traitement visuel des ouvrants d'un poste de livraison, quel que soit le nombre et l'emplacement de ces derniers.

Planche n°23 : Photomontage du poste de livraison (1)



Localisation du poste de livraison 1

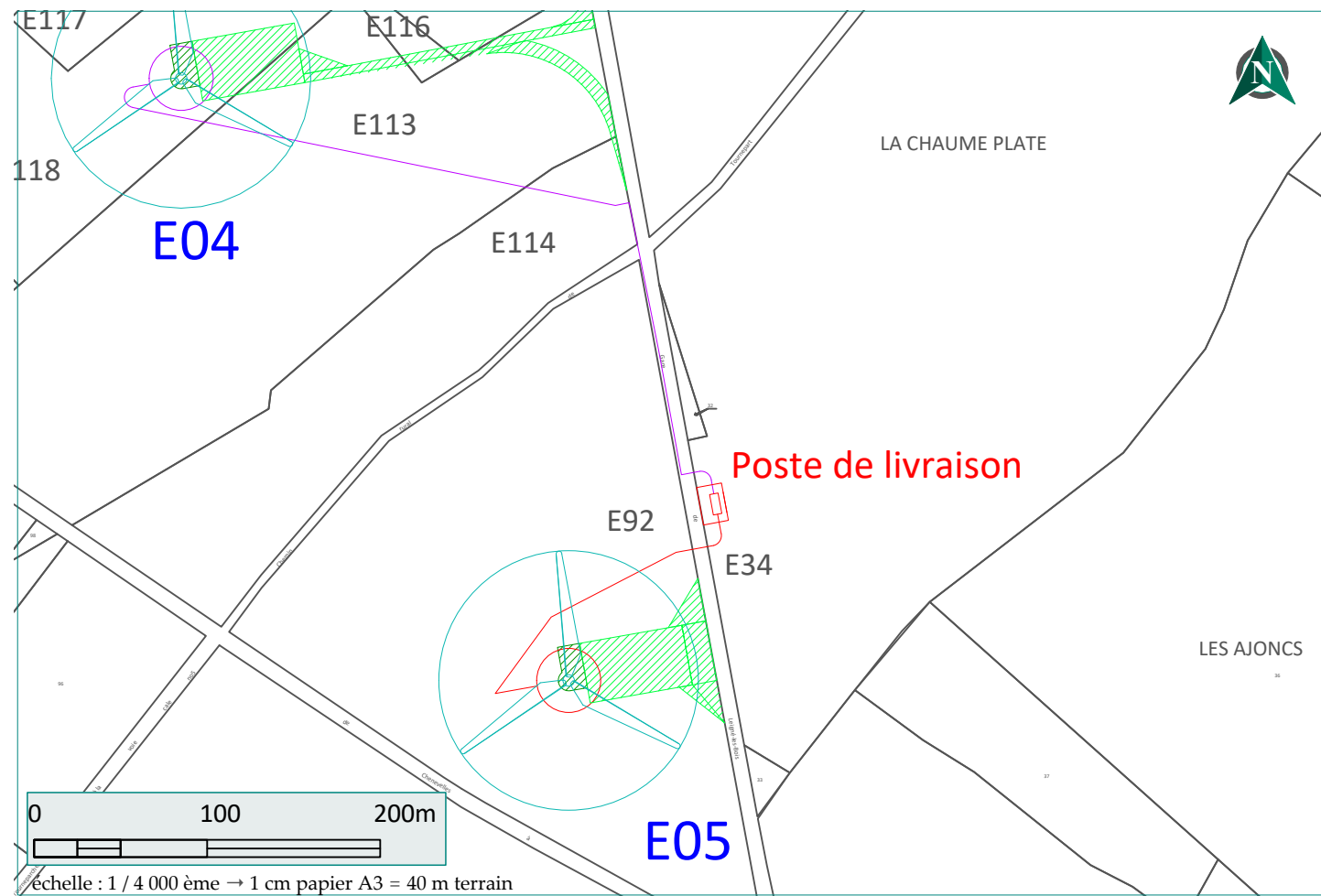


Exemple d'un poste de livraison présentant un bardage bois vertical



Photomontage du poste de livraison 1 réalisé par le bureau d'étude ABIÉS pour le projet éolien de Chenevelles (86)

Planche n°24 : Photomontage du poste de livraison (2)



Localisation du poste de livraison 2



Exemple d'un poste de livraison présentant un bardage bois vertical



Photomontage du poste de livraison 2 réalisé par le bureau d'étude ABIÉS pour le projet éolien de Chenevelles (86)

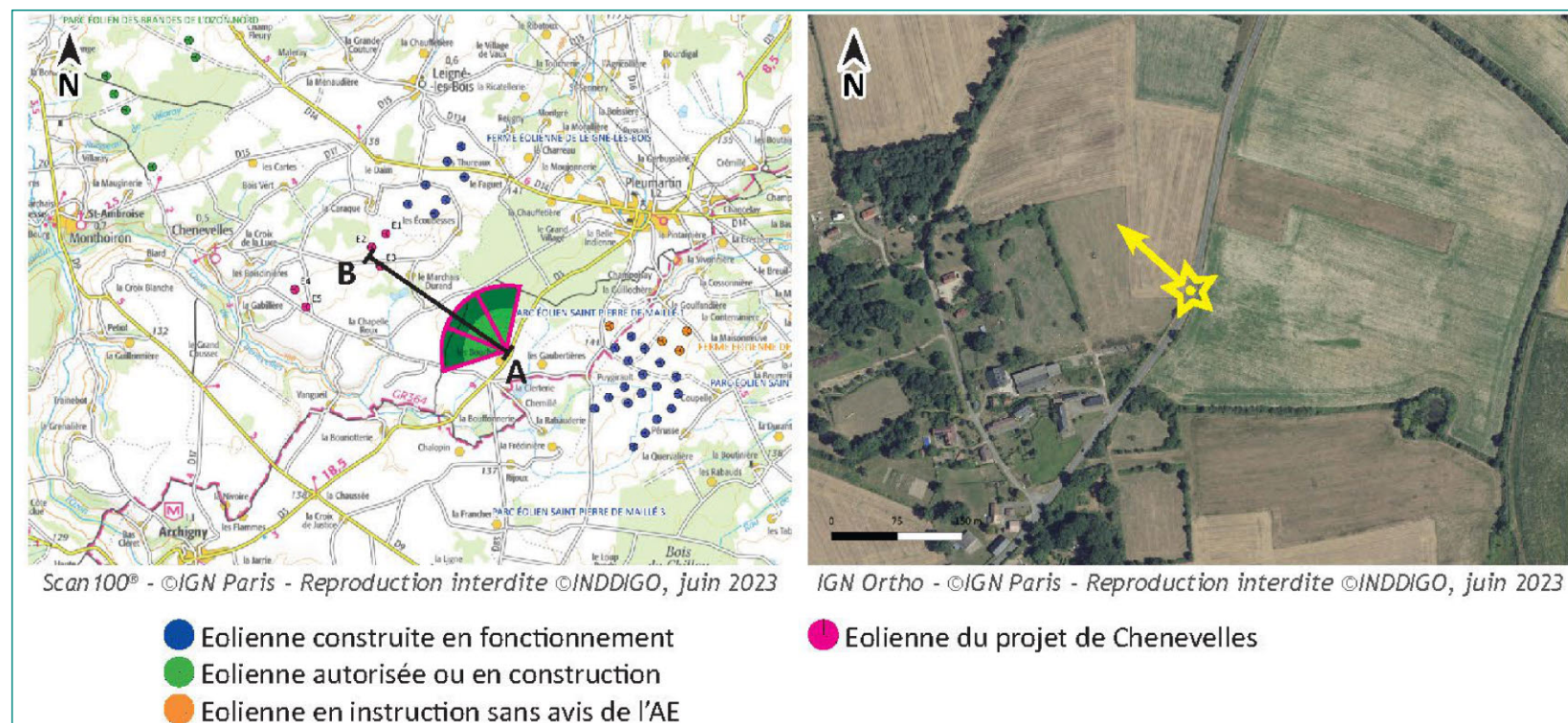


Planche n°26 :
Vue éloignée du site

Vue depuis la D3, au nord-ouest des Bouchaux

0° 40° 80° 120°



Ce point de vue est situé au sud-est, à environ 3,2 km, du projet éolien de Chenevelles.



Dans ce contexte agricole ouvert, l'horizon en direction du projet est bien marqué par une trame arborée diversifiée et de hauteur variable. Ces boisements peu denses filtrent en grande partie les vues. La plupart du temps, seules leurs pales peuvent se distinguer au dessus du houppier.

Une éolienne du parc éolien de Leigné-les-Bois est visible.



Plan n°1 : Plan de situation 1/25 000

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
-  Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

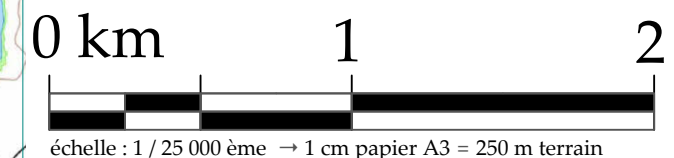
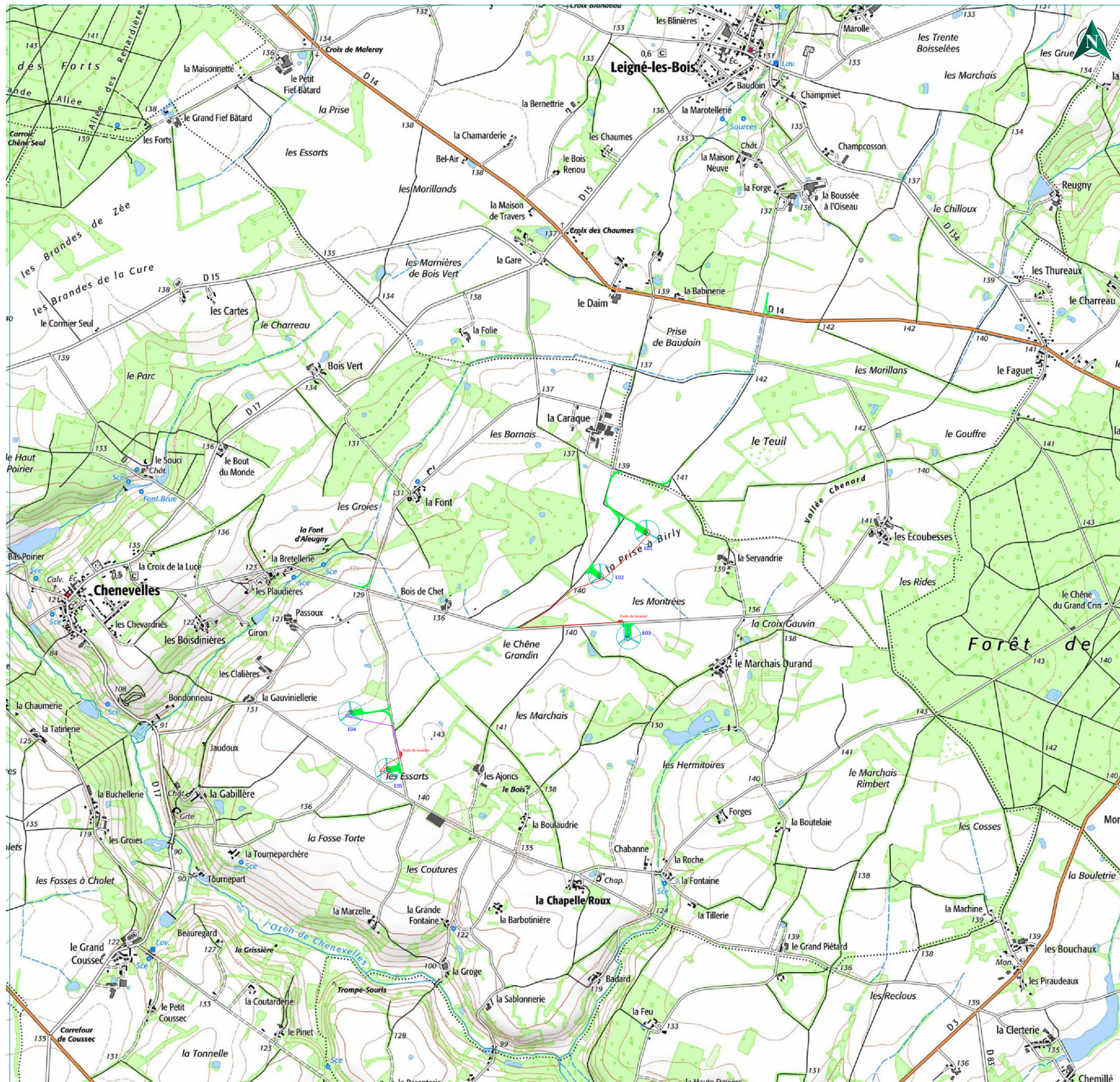
-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison


Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Limites administratives

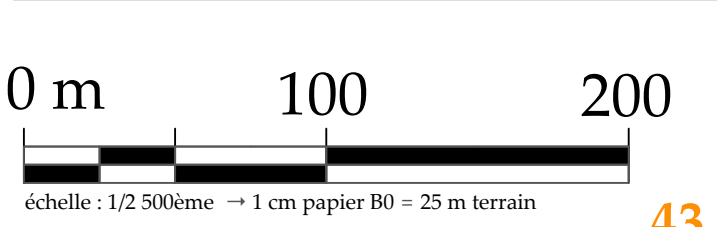
-  Limite communale





- Légende**
- Contexte éolien**
Eolienne du projet
Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique**
Câbles (entrée et sortie potentes)
à 360° de l'éolienne
Poste de livraison
- Accès et plateformes**
Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
Aire de contournement
- Limites administratives**
Limite communale
Bâtiments et jardins

- Légende fond de carte**
- Autosroute : péages, aires de services, de repos
 - Roadway : routes à deux chaussées séparées
 - Roadway : route de bonne viabilité
 - Roadway : route de moyenne viabilité
 - Roadway : route étroite régulièrement entretenue
 - Roadway : route régulièrement entretenue. Chemins. Sentiers. Voies cycloables
 - Roadway : route en remblais, en déblais. Route en construction
 - Roadway : landes de terre. Champs. Mares. Campes d'arbres
 - Roadway : chemins de fer à 3 voies, 2 voies, 3 voies etc. Vole électrique
 - Roadway : ligne de pont d'arrivée ouverte au trafic voyageurs. Voie étroite
 - Roadway : ligne de transport d'énergie électrique. Téléphonique. Antennes télécommunication
 - Roadway : population en milliers d'habitants. Limite d'état, sans frontière
 - Limites administratives : limite et chef lieu de département, d'arrondissement et chef lieu de commune
 - Limites administratives : limite de camp militaire, de zone réglementée de pompes de tir
 - Limites administratives : limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel. Antennes télécommunication
 - Antennes télécommunication : construction technique. Site. Réseau. Télécommunication. Téléphonie
 - Antennes télécommunication : ligne téléphonique. Centre. Servir. Bassin. Niveau d'eau. Niveau
 - Antennes télécommunication : Passerelle. Guir. Bar. Autos. pannes
 - Antennes télécommunication : Poste. Service. Centre. Servir. Bassin. Niveau d'eau. Niveau
 - Antennes télécommunication : Cascade. Barrage
 - Antennes télécommunication : cours d'eau temporaire. Plan. Feu. Bâche
 - Antennes télécommunication : Niveau d'eau
 - Antennes télécommunication : Niveau de niveau. Equivalence. Zone. Dépression. Niveau
 - Antennes télécommunication : Niveau de niveau. Aire remarquable
 - Antennes télécommunication : Niveau
 - Antennes télécommunication : Niveau de niveau de courbes
 - Antennes télécommunication : Niveau de niveau de feuilles
 - Antennes télécommunication : Niveau de niveau morte
 - Antennes télécommunication : Niveau ouverte
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse
 - Antennes télécommunication : Niveau ligneuse




Légende

- Contexte éolien**
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique**
 - Câbles (entrée et sortie potentiels)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes**
 - Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
 - Aire de contournement
- Limites administratives**
 - Limite communale
 - Bâtiments et jardins

Légende fond de carte

- Autoroute - péage, aire de services, de repos
- Route à deux chaussées séparées
- Route de bonne viabilité
- Route de moyenne viabilité
- Route étroite régulièrement entretenue
- Route régulièrement entretenue. Chemin. Sentier. Voie cyclable
- Suivi/routier. Dalle de protection. Passage à niveau
- Road en remblai, en déblai. Route en construction
- Javée de terre. CDD/ur. Haie, rangée d'arbres
- Chemise de fer à 3 voies, à 2 voies, à 1 voie etc. Voie déviée
- Suivie de pont d'arrêt ouvert au trafic voyageurs. Voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphonique. Ferromobile mécanique
- Lignes de câbles en milieu d'habitat. Limite d'état, zone frontalière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de PUMP de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel
- Bâtiment technique. Site. Réservoir. Physicochimie, Isotope
- Suivie géologique du Réseau de Base France. Point de vue. Point Cadastre
- Musées. Niveaux de ville
- Bâtiment ordinaire. Abriport agricole, industriel ou commercial. Site. Etablissement hospitalier
- Service de sport, Tennis
- Tour. Excavation souterraine. Habitation mégalithique. Ruines
- Suivie. Passerelle. Gué. Bar. Autos, pitons
- Suivie. Terrasse. Centre, bassin. Bascun. Bassin d'eau. Réservoir
- Cascade. Barrage
- Suivie d'eau temporaire. Plage. Feu. Baie
- Lac. Étang
- Suivie de niveau, équivalence 20m. Depression. Taux
- Site remarquable. Aire remarquable
- Site
- Suivie de confier
- Suivie de feuilles
- Suivie de neige
- Suivie ouverte
- Suivie lignée
- Suivie
- Suivie
- Suivie




Légende

- Contexte éolien**
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique**
 - Câbles (entrée et sortie potentionelles)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes**
 - Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
 - Aire de contournement
- Limites administratives**
 - Parcelle
 - Numéro parcelle
 - Limite communale
- Affectation des sols**
 - Terres
 - Prés et prairies, herbages, pâturages
 - Vergers
 - Vignes
 - Bois, aulnaies, saussaies, oseraies
 - Landes, pâtis, bruyères, marais
 - Carières, ardoisiers, sables, tourbières
 - Lacs, mares et étangs
 - Jardins autres que jardin d'agrément
 - Terrains à bâtir
 - Terrains d'agrément
 - Chemins de fer
 - Sols des propriétés bâties
 - Cultures
 - Bâtiments et jardins

Légende fond de carte

- Autosoute : péages, aires de services, de repos
- Roadway à deux chaussées séparées
- Roadway de bonne viabilité
- Roadway de moyenne viabilité
- Roadway étroite régulièrement entretenue
- Roadway régulièrement entretenue: Chemin, Sentier, piste cyclable
- Roadway rouler: dalle de protection, passage à niveau
- Roadway en remblais, en déblais, Roadway en construction
- Landes de terre: CDDure: Haie, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrique
- Aire de pont d'arrêts ouverts au trafic voyageurs: Voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphonique, ferroviaires mixtes
- Population en milliers d'habitants. Limite d'état, sans frontière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel
- Bâtiments religieux: chrétiens, synagoga, mosquée, zoroastrien, Monument, Cimetière
- Construction technique: Site, Réservoir, Phylactériums, Solenne
- Point géométrique du Réseau de Base Français. Point de vue, Fort, Casemate
- Maisons, Nivel de ville
- Bâtiment ordinaire: Abriement agricole, industriel ou commercial; Sema; Etablissement hospitalier
- Bâtiment de sport, Tennis
- Tour isolée: Excavation souterraine; Habitation préhistorique; Ruines
- Font. Passerelle. Gué. Bac: auto, piéton
- Source: Source: Chemin, levon, Bassin, Dérivation d'eau: Réservoir
- Cascade: Barrage
- Cours d'eau temporaire: Plage, Feu, Bâche
- Canal: Ecluse
- Quai de mise en eau, équilibre 20m. Dépression, Talus
- Roc rocheux isolé. Aire remarquable
- Bois
- Forêt de feuillus
- Forêt de feuillus
- Forêt feuillus mixte
- Forêt ouverte
- Landes ligneuse
- Neoplatane
- Vergers
- Vigne




Légende

- Contexte éolien**
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique**
 - Câbles (entrée et sortie poteaux)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes**
 - Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
 - Aire de contournement
- Limites administratives**
 - Parcelle
 - Numéro parcelle
 - Limite communale
- Affectation des sols**
 - Terres
 - Prés et prairies, herbages, pâturages
 - Vergers
 - Vignes
 - Bois, aulnaies, saussaies, oseraies
 - Landes, pâtis, bruyères, marais
 - Carières, ardoisiers, sablières, tourbières
 - Lacs, mares et étangs
 - Jardins autres que jardin d'agrément
 - Terrains à bâtir
 - Terrains d'agrément
 - Chemins de fer
 - Sols des propriétés bâties
 - Cultures
 - Bâtiments et jardins


Légende fond de carte


- Autoservice : péages, aires de services, de repos
- Route à deux chaussées séparées
- Route de bonne viabilité
- Route de moyenne viabilité
- Route étroite régulièrement entretenue
- Route régulièrement entretenue: Chemin, Sentier, piste cyclable
- Ruelle/ruelle: dalle de protection, passage à niveau
- Road en remblai, en déblai, route en construction
- Voies de terre: CDE, H&L, rangées d'arbres
- Chemins de fer à 2 voies, à 3 voies, à 3 voies etc. Voie électrique
- Quai de pont d'arrêts ouverts au trafic voyageurs/voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphonique, télégraphique, télévisuelle
- Population en milliers d'habitants. Limite d'état, sans frontière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc national
- Bâtiments religieux: chrétiens, synagogues, mosquées, zoroastriens, Monuments, Cimetières
- Construction technique: Site, Réservoir, Phylactères, Solaire
- Point géodésique du Réseau de Base France, Point de vue, Point Cassini
- Maisons, Nivel de ville
- Bâtiment ordinaire: Abriement agricole, industriel ou commercial, Serris, Etablissement hospitalier
- Services de sport, Tennis
- Four à chaux: Excavation souterraine, Habitation préhistorique, Ruines
- Font. Passerelle, Gué, Bac, auto, pontons
- Source d'eau: Cimetière, lavoir, Bassin, Bassin d'eau, Réservoir
- Château, Barrage
- Cours d'eau temporaire: Plage, Feu, Bâche
- Lac, Étang
- Quai de niveau, équilibre 20m, Dépression, Talus
- Roc rocheux isolé, Aire remarquable
- Bois
- Bois semé de conifères
- Bois semé de feuillus
- Bois forêts mixtes
- Bois ouvert
- Landes ligneuses
- Neigée
- Vergers
- Vignes



- Contexte éolien**
- Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique**
- Câbles (entrée et sortie poteaux)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes**
- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
 - Aire de contournement
- Limites administratives**
- Parcelle
 - Numéro parcelle
 - Limite communale
- Affectation des sols**
- Terres
 - Prés et prairies, herbages, pâturages
 - Vergers
 - Vignes
 - Bois, aunaies, saussaies, oseraies
 - Landes, pâtis, bruyères, marais
 - Carières, ardoisiers, sablières, tourbières
 - Lacs, mares et étangs
 - Jardins autres que jardin d'agrément
 - Terrains à bâtir
 - Terrains d'agrément
 - Chemins de fer
 - Sols des propriétés bâties
 - Cultures
 - Bâtiments et jardins

- Autosoleil : pélagés, aires de services, de repos
- Route à deux chaussées séparées
- Route de bonne viabilité
- Route de moyenne viabilité
- Route étroite régulièrement entretenue
- Route régulièrement entretenue: Chemin, sentier, piste cyclable
- Ruine/ruiner: dalle de protection, passage à niveau
- Ruine en remblai, en défilé: route en construction
- Landes de terre: CDBure, Haie, rangées d'arbres
- Chemins de fer à 3 voies, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrique
- Quai de pont d'arrêt ouvert au trafic voyageurs/voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphérique, Remontées mécaniques
- Population en milliers d'habitants: Limite d'état, zone frontalière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale: Limite de parc naturel
- Édifice religieux: chrétiens, synagoga, mosquée, zénith, Monument, Cimetière
- Construction technique: Site, Réservoir, Phylodurables, Solène
- Point géométrique du Réseau de Base Français: Point de vue, For, Casemate
- Maison, Nivel de ville
- Bâtiment ordinaire: Abriement agricole, industriel ou commercial, Sema, Etablissement hospitalier
- Services de sport, Tennis
- Four à chaux: Excavation souterraine, Habitation magyobélique, Ruines
- Font: Passerelle, Gué, Bas: autos, puits
- Source: Source: Cimetière, lavoir, Bassin, Dérivation d'eau: Réservoir
- Cascade: Barrage
- Lac: Lacs d'eau temporaire: Plage, Feu, Bâche
- Lac: L'île
- Quai de niveau: équidistance 20m, Dépression, Talus
- Roc rocheux isolé: Aire remarquable
- Buis
- Haie formée de conifères
- Haie formée de feuillus
- Haie formée mixte
- Haie ouverte
- Lande ligneuse
- Neoplatane
- Vergers
- Vigne





Légende

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie poteaux)
- à 360° de l'éolienne
- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
- Aire de contournement

Limites administratives

- Parcelle
- Numéro parcelle
- Limite communale

Affectation des sols

- Terres
- Prés et prairies, herbages, pâturages
- Vergers
- Vignes
- Bois, aulnaies, saussaies, oseraies
- Landes, pâtis, bruyères, marais
- Carières, ardoisiers, sablières, tourbières
- Lacs, mares et étangs
- Jardins autres que jardin d'agrément
- Terrains à bâtir
- Terrains d'agrément
- Chemins de fer
- Sols des propriétés bâties
- Cultures
- Bâtiments et jardins

Légende fond de carte

- Autosoute : péages, aires de services, de repos
- Roadway
- Roadway à deux chaussées séparées
- Roadway de bonne viabilité
- Roadway de moyenne viabilité
- Roadway étroite régulièrement entretenue
- Roadway régulièrement entretenue: Chemins, Sentiers, Vies cyclables
- Roadway/Route: dalle de protection, fossage à niveau
- Roadway en remblais, en déblais, Roadway en construction
- Landes de terre: CDDure, Haie, rangées d'arbres
- Chemins de fer à 3 voies, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée
- Quai de pont d'arrêts ouverts au trafic voyageurs/voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphonique, ferroviaires mixtes
- Population en milliers d'habitants. Limite d'état, sans frontière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de Champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel
- Édifices religieux: chrétiens, synagogues, mosquées, Zoroastres, Monuments, Cimetières
- Construction technique: Site, Réservoir, Phylotourisme, totem
- Point géométrique du Réseau de Base France: Point de vue, Point Cassini
- Maisons, Nivel de ville
- Bâtiment ordinaire: Abriement agricole, industriel ou commercial, Sema, Etablissement hospitalier
- Carrière de sable, Terrain
- Four à chaux: Excavation souterraine, Habitation magdalénique, Ruines
- Font. Passerelle, Gué, Bar: auto, puits
- Source: fontaine, Cimetière, lavoir, Bassin, Dérivation d'eau, Réservoir
- Cascade, Barrage
- Cours d'eau temporaire: Plage, Feu, Bâche
- Level: Étendue
- Quai de niveau, équivalence 20m, Dépression, Plus
- Roc rocheux isolé, Aire remarquable
- Bois
- Bois formé de conifères
- Bois formé de feuillus
- Bois formé mixte
- Bois ouvert
- Landes ligneuse
- Neoplatane
- Vergers
- Vigne

